



GARDE COMMUNALE

LES DOSSIERS DES AGENTS RADIÉS SOUMIS À L'ÉTUDE

Page 4

INCENDIE AU PALAIS DU GOUVERNEMENT

AUCUN INCIDENT À SIGNALER

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, LIGUE DES
CHAMPIONS, 16^{ES} DE FINALE
ES SÉTIF-REAL BANJUL
DEMAIN À 18H30

LES SÉTIFIENS CONFIANTS MAIS PRUDENTS



Page 17

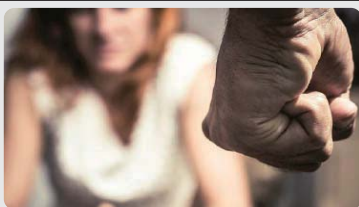
LE TRAFIC DE DROGUE S'AMPLIFIE

UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Page 3



● **SÉCURISATION
DES FRONTIÈRES :
54 CONTREBANDIERS
ARRÊTÉS**



PROJET DE LOI SUR LES VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES

BLOCAGE AU SÉNAT

Page 5

AFFAIRE EL KHALIFA BANK

385 TÉMOINS CONVOQUÉS LE 4 MAI

Page 4



20
% des entreprises
ont accès à la
commande
publique.

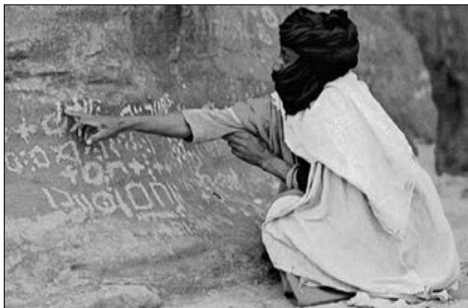
45
morts dans un raid
aérien sur un camp
de déplacés
au Yemen.

4,63
milliards de dinars
d'excédent de
la balance
commerciale.

Un grand dictionnaire de l'amazighité en confection

Un grand dictionnaire de l'amazighité est en cours de confection par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) a-t-on appris, lundi à Tlemcen, d'un promoteur de ce projet, Benkhemou Mustapha. Un grand travail de recherche dans le domaine de l'héritage immatériel amazigh s'effectue, depuis 2 ans selon un planning, par des professeurs universitaires et des étudiants chercheurs ainsi que des journalistes spécialisés dans ce créneau, a indiqué ce responsable présent à Tlemcen dans le cadre d'une série de sorties scientifiques et linguistiques dans cette wilaya.

L'étape de Tlemcen permettra aux cinq groupes de travail constitués d'étudiants des départements de dialectologie des universités de Batna, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira d'avoir des contacts avec les habitants des régions de Beni-Ouarsous, Beni-Snouss, Msirda, Marsa-Ben-M'hidi et Beni-Boussaid, afin de recueillir le maximum de vocabulaire encore utilisé



ou celui dans les mémoires, pour en faire un travail d'analyse et de synthèse et l'intégrer dans ce grand dictionnaire qui représentera l'amazighité dans toutes ses variantes.

Jumelage de l'EPH de Djelfa avec l'hôpital de Douera



16 opérations chirurgicales en orthopédie ont été effectuées à l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader-Mehad de Djelfa par des praticiens spécialistes de l'hôpital de Douera à Alger dans le cadre du jumelage entre ces deux structures de santé, a indiqué, samedi dernier, le directeur de l'EPH de Djelfa. Les malades, dont le cas requiert une intervention chirurgicale en orthopédie, ont été recensés

préalablement, à l'échelle de la wilaya par les spécialistes de cet établissement, a précisé Maâouche Lakhdar.

"Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ces opérations", s'est-il félicité, affirmant que le staff médical ayant réalisé ces interventions entre le 25 et le 27 mars, était composé de chirurgiens spécialistes ainsi que de médecins résidents.

Selon l'un des chirurgiens, les interventions ont consisté notamment en la réalisation d'implants artificiels au niveau des hanches et des genoux à travers la technique de chirurgie par endoscopie.

Les malades ayant bénéficié de ces opérations ont exprimé leur satisfaction quant au travail accompli par les orthopédistes, relevant qu'il leur a épargné le déplacement vers les grands centres hospitalo-universitaires (CHU) et la longue attente avant de se voir fixer un rendez-vous. Ce n'est pas la première fois que des opérations similaires sont réalisées au niveau de la wilaya de Djelfa. 8 campagnes de solidarité du même genre ont permis, par le passé, la réalisation de 80 implants artificiels au profit de patients.

Mise en terre de 8.000 plants à Tissemsilt

8.000 arbustes ont été mis en terre jeudi dans la commune de Laayoune (Tissemsilt) dans le cadre du programme national "Plantons ensemble un arbre pour chaque Algérien".

Cette opération a vu la participation des éléments de l'ANP, de moudjahidine de la région, d'agents forestiers, d'élèves des écoles primaires, des agents de l'APC de Layoune.

Cette opération de reboisement portant sur les variétés de pin d'Alep et d'eucalyptus ainsi que des plants d'embellissement, a touché le périmètre de la station d'épuration de la commune sur une superficie de 5 hectares.

Les responsables de conservation des forêts ont précisé que ce programme se poursuivra jusqu'à la fin d'avril. Il visera les zones montagneuses et forestières qui ont enregistré d'importants dégâts suite à des incendies comme ceux enregistrés à



Youssoufiya, Bordj-Emir-Abdelkader, Bougaïd, Lazharia, Lardjem et Theniet-El-Had.

Abdelmalek Sellal

"Rationaliser coûte que coûte et vaillera que vaillera nos importations, avant d'évoquer l'actuelle déstructuration du commerce extérieur."

4,63 milliards de dinars d'excédent de la balance commerciale, ça ne veut rien dire, les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 4,5 milliards de dinars : c'est à peine 25 % de ce que nous importons en biens alimentaires !"

Contre l'islamophobie, dîner chez ses voisins musulmans

Dîner avec une famille musulmane pour faire reculer l'islamophobie : l'association religieuse Ahmadiyya a lancé lundi une campagne pour inciter les musulmans de France à recevoir chez eux des personnes qui ne partagent pas leur croyance, et œuvrer ainsi à "vaincre les extrémismes". Sur son site internet, l'association Ahmadiyya de France recherche des musulmans désireux d'ouvrir leurs portes à des voisins et de "leur expliquer ce qu'est l'Islam réellement et tel qu'ils le vivent tous les jours".

Elle lance également un appel aux "personnes ou familles qui ne sont pas de confession musulmane et qui souhaitent participer à un dîner ou un apéritif au sein d'une famille musulmane".

Ouvertes jusqu'au 26 avril, les candidatures sont pour l'instant limitées à la région parisienne. L'opération s'inspire de campagnes déjà menées notamment au Canada.

L'association Ahmadiyya regroupe des membres de la communauté ahmadie, une branche minoritaire et réformatrice de l'islam représentée notamment au Pakistan, où elle est régulièrement victime de persécutions de la part de ceux qui les considèrent comme des hérétiques.

Une éléphante tente de sauver son petit pendant... 11 heures

L'amour d'une éléphante pour son petit l'a poussé à essayer de le sortir du puits dans lequel il est tombé pendant près de onze heures. En vain, raconte le Daily Mail.

La scène se déroule dans un village de l'est de l'Inde, Chatra. Avec sa trompe, l'éléphante a tenté de récupérer son petit, mais ce geste s'est avéré dangereux, elle a failli l'étouffer avec la boue. Les villageois, témoins de la scène sont alors intervenus pour sauver l'éléphanteau.

"Nous avons posé des bananes par terre pour éloigner la mère un certain temps. Le plan a marché et nous avons pu aménager la zone pour faciliter l'accès à la mère", explique un des témoins de la scène. L'éléphanteau et sa mère ont été aperçus quelques minutes plus tard, en bonne santé.



LE TRAFIC DE DROGUE S'AMPLIFIE

Une menace pour la sécurité nationale

Au même titre que le terrorisme, le trafic de drogue prend des proportions inquiétantes. Rien que pour l'année qui vient de s'écouler, plus de 260 tonnes ont été saisies par les services de sécurité. C'est une véritable menace pour la sécurité du pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il faut dire que les bilans précédents ont tiré la sonnette d'alarme sur un fléau qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes. Du cannabis, résine, kif traité, comprimés enrobés et même des drogues dures font l'objet d'un commerce illicite à travers les frontières surtout celles de l'Ouest. Pour l'année 2014, un bilan de l'Office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie retient plus de 260 tonnes de drogues saisies en 16 mois. Sans compter que les deux dernières années ont enregistré un pic de saisies avec en 2013 une quantité de 211 tonnes. Avec ces chiffres inquiétants, il reste que l'Algérie est visée dans le collimateur de certains pays dont le Maroc qui reste à 80% le principal fournisseur du cannabis et du kif traité. Des réseaux organisés de plusieurs nationalités tentent de se rabattre sur un marché algérien en multipliant les incursions dans un territoire aussi étendu que l'Algérie. Selon le même office « au total 15.448 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont 10.648 sont sans profession, 2.218 sont des employés et 195 sont des étudiants ». Dressant un



Un fléau inquiétant à plus d'un titre !

bilan de l'année, les services de sécurité ont précisé que « 6.142 individus ont été interpellés durant la même période pour des affaires liées à la drogue dont 86 étrangers ». Il ressort clairement que ces réseaux préfèrent utiliser la plupart des chômeurs qui se trans-

mettent du coup en délinquants notoires. Il faut mentionner que les étrangers de nationalités différentes tels que des Maliens, Nigériens, Libanais, Marocains et d'autres veulent faire de l'Algérie une plaque tournante et profitent de leurs contacts dans des régions

de l'Amérique latine pour inonder le dernier bastion qui leur reste à savoir l'Algérie. Mais autour de ce vaste trafic, les craintes s'amplifient autour des connexions avec les groupes terroristes qui sont mobiles dans la région sahélienne. Les hauts responsables de la sécurité nationale ont à plusieurs reprises indiqué que le narco-traffic profite de relations évidentes avec des groupes criminels pourchassés. Le but est évidemment de déstabiliser l'Algérie qui s'est prémunie jusqu'à l'heure de plusieurs complots tentant de la mettre à feu et à sang. Cela dit, les pouvoirs publics n'ont jamais cédé à ce fléau et comptent poursuivre leur stratégie de lutte par tous les moyens humains et matériels offerts. Au-delà des opérations de coups de filet contre les plus grands dealers et l'arrestation de plusieurs trafiquants forts connus, il existe également l'autre axe qui consiste à se déployer dans la surveillance permanente des frontières et par delà obtenir les renseignements sur les réseaux les plus dangereux. De leur côté les responsables politiques et de la société civile sont conscients que la prévention et la sensibilisation tous azimuts est l'autre enjeu où il faut mettre beaucoup d'efforts.

F. A.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

La drogue dure fait son chemin

PAR SMAIL B

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont réussi un joli coup en parvenant à démanteler un dangereux réseau spécialisé dans le trafic de la drogue dure, à savoir la cocaïne, et dont les activités s'étendaient sur l'axe Saïda-Relizane-Mostaganem-Tipaza-Blida. Selon un communiqué de presse de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale, ce réseau, composé de 17 membres, âgés entre 29 ans et 48 ans, dont quatre sont en fuite s'approvisionnaient dans l'ouest du pays et procédaient à sa commercialisation dans la Mitidja. Le fournisseur principal, 32 ans, fait partie des personnes en fuite. L'affaire a éclaté la semaine passée quand des informations sont parvenues à la SSR d'El-Affroun, la section de la sécurité routière de la Gendarmerie

nationale, selon lesquelles, un convoi de transport de cocaïne allait être introduit dans la ville des Roses via la RN 69 reliant Blida à Koléa. La gendarmerie a pris ses précautions et mis en place un dispositif spécial avec notamment un déploiement de gendarmes renforcé dans tous les axes routiers, que ce soit avec des brigades véhiculées ou motorisées sans oublier le recours aux chiens renifleurs de la drogue.

Le contrôle minutieux des véhicules a permis de mettre la main sur deux véhicules suspects qui se sont avérés plus tard comme des membres du réseau. Il s'agit d'un véhicule immatriculé dans la wilaya de Tizi-Ouzou et d'un autre portant immatriculation de la wilaya de Blida. Un passager de ladite voiture a été trahi par des signes de paniques, chose qui l'a poussé à jeter un sa noir et de s'enfuir vers les verg-

ers. Mais il sera rapidement arrêté par les gendarmes qui ont récupéré dans la voiture une quantité d'un kilogramme de cocaïne. Transféré aux laboratoires de l'institut de criminologie de Bouchaoui de la GN pour analyses, la matière saisie s'est avérée bel et bien de la cocaïne mais pas uniquement. Le rapport a indiqué que la quantité en question n'est en réalité qu'à son état brut et qu'une fois mélangée avec d'autres matières, son poids atteindrait 100 kg ! Ce qui est énorme pour une drogue comme la cocaïne. Poursuivant les investigations, et munis d'autorisations d'extension de compétences, les gendarmes de la brigade d'El-Affroun se sont déplacés à Saïda, Tipaza et Relizane où ils ont réussi à interpellé sept autres individus et à fouiller leurs domiciles. Outre la drogue, il a été saisi une somme de 500 millions de centimes provenant du

commerce de la cocaïne et 5 véhicules. Les voitures étaient utilisées par les membres du réseau dans leurs déplacements, servant notamment comme éclairage lors du transport d'une cargaison dans le but d'éviter les barrages des services de sécurité. Présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Affroun, les mis en cause ont été tous placés sous mandat de dépôt pour « blanchiment d'argent, contrebande de degré pouvant menacer la santé publique, commercialisation et distribution de drogue dure »

S. B.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

54 contrebandiers arrêtés

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj-Badji-Mokhtar et d'In-Guezam au niveau de la 6^e région militaire ont arrêté, mercredi, 54 contre-

bandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi 3 véhicules, 8 motos, 160 têtes d'ovins, 26 détecteurs de métaux et 1.000 litres de carburant. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/2^e région militaire ont saisi une quantité de 292 kilogrammes de kif traité,

suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité d'El-Houassi à Beb-El-Asa. De même, des éléments des gardes-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn-Témouchent ont saisi 30 kilogrammes de kif traité au niveau de la plage de Sbeaat. **R. N.**

INCENDIE AU PALAIS DU GOUVERNEMENT Aucun incident à signaler

Un feu de buisson a été provoqué, mardi, par une étincelle à l'extérieur de l'enceinte du Palais du Gouvernement, et cela suite aux travaux de réfection de la clôture métallique, a indiqué, hier, la protection civile.

L'incendie a été "rapidement maîtrisé" et n'a provoqué "aucun incident", suite à l'intervention rapide des agents de la protection civile du Palais du Gouvernement, a-t-on précisé de même source. **R. N.**

GARDE COMMUNALE

Les dossiers des agents radiés soumis à l'étude

Le dialogue entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et les représentants des agents de la Garde communale se poursuivait, hier à Alger, avec la réunion de la commission chargée de l'étude des dossiers des agents radiés.

PAR RAYAN NASSIM

L'ordre du jour de la commission prévoit l'examen des requêtes des agents radiés du corps de la Garde communale pour des raisons disciplinaires jugées non objectives par certaines parties. S'agissant du nombre des agents radiés et la possibilité de leur réinsertion dans le corps de la police, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdelhalim, a indiqué qu'il "n'est pas défini avec précision". Soulignant que la commission était souveraine dans ses décisions, M. Merabti a fait savoir que les mesures idoines seront prises après examen des recours.

La réunion de mercredi intervient en prolongement du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100 % et l'accès aux micro-crédits, deux points "toujours en cours d'étude".

Le responsable a démenti les informations selon lesquelles certains walis auraient refusé d'appliquer les points convenus, expliquant que des "instructions ont été adressées aux autorités locales pour faciliter les mesures de bénéfice des gardes

communaux et leurs ayants droit du logement social et rural. Plus de 9.500 agents et ayants droit ont bénéficié de ces logements jusqu'à 2014, a-t-il rappelé. Pour sa part, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb, a indiqué que certains agents ont menacé d'intensifier leur mouvement de protestation en réaction aux rumeurs selon lesquelles le ministère aurait classé leur dossier de revendications, les accusant de vouloir entraver le processus de dialogue.

Selon le représentant de la garde communale, le ministère a l'intention sincère de répondre aux revendications, rappelant la satisfaction de la majorité des revendications soulevées auparavant. La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socio-professionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il œuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014.



Un dossier loin d'être bouclé.

Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la Garde communale à redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi. Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaires régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation. Concernant l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale, il a été procédé à l'introduction

des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation.

Pour la question de la réhabilitation des agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration, tous les concernés ont été réintégrés. Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des agents de la Garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité. Pour la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75 % à 90 % du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012.

R. N.

AFFAIRE EL KHALIFA BANK

385 témoins convoqués le 4 mai

PAR RAYAN NASSIM

Au total 385 témoins seront convoqués, le 4 mai prochain, au tribunal criminel près la cour de Blida dans le cadre du procès de l'affaire El Khalifa Bank, indique une source judiciaire.

133 autres personnes, entre victimes et partie civile, seront également convoquées au

procès qui sera présidé par le juge Antar Menouar, a-t-on ajouté de même source, précisant que les délibérations se tiendront à la salle 01 dudit tribunal criminel. Le même juge avait présidé le dernier procès en cassation, tenu le 2 avril 2013. Les accusés seront jugés notamment pour les chefs d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs", "vol qualifié", "escroquerie", "abus de confiance" et "falsification de documents officiels".

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué récemment que l'enquête concernant l'affaire Khalifa se

poursuivait "conformément aux procédures judiciaires en vigueur, ainsi que dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine".

Le premier procès, tenu en mars 2007, abrité par le même tribunal, s'est achevé par la prononciation de peines allant d'une année à 20 ans de prison, et la relaxation d'une cinquantaine de personnes, parmi les 94 prévenus jugés en comparution.

Dix autres accusés avaient été condamnés par contumace, dont le principal accusé dans cette affaire, Abdelmoumène Rafik Khelifa, condamné à la prison à perpétuité.

La justice avait été saisie de cette affaire après que la Banque d'Algérie eut constaté un découvert de 3,2 milliards DA dans "la caisse principale d'El Khalifa Bank", qui fut la première banque privée en Algérie.

L'ancien homme d'affaires, Rafik Abdelmoumène Khelifa, qui s'est réfugié en Grande-Bretagne depuis 2003 et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a été extradé fin 2013 vers l'Algérie, "conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire" entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

R. N.

SESSION CRIMINELLE 2015 140 affaires enrôlées

140 affaires dont près de 14 liées au terrorisme seront traitées entre le 19 avril et le 17 juin 2015 par le tribunal criminel qui sera présidé le premier jour de l'ouverture de la session criminelle, le 19 avril, par le magistrat, Hellali Tayeb, avec à l'ordre du jour le procès de l'affaire dite de "l'autoroute Est-Ouest dans laquelle 23 accusés sont impliqués". L'affaire Sonatrach 1 sera traitée le 7 juin prochain, selon le rôle préliminaire. Parmi les affaires épineuses qui seront traitées par le tribunal criminel le 19 mai, l'affaire des 12 terroristes présumés dont deux frères et un fils du terroriste, Abdelhamid Abou Zaid poursuivis depuis 2010 pour les chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le 28 mai, le tribunal criminel devra se prononcer sur le dossier de 34 accusés dont 16 en état de fuite poursuivis en 2012 pour création d'une organisation terroriste, enlèvement, homicide volontaire et pose d'explosifs sur la voie publique dans la région du centre du pays. L'affaire de 30 individus impliqués en 2010 dans le trafic international de véhicules dans les wilayas de Batna et d'Alger au profit d'un groupe terroriste sera examinée le 19 mai par le même tribunal. Le 4 mai, le tribunal criminel traitera l'affaire de K. Hocine, membre d'un groupe islamiste armé et accusé aux côtés de 6 autres terroristes durant les années 90 d'appartenance à un groupe terroriste ayant perpétré des attentats à l'explosif dans des lieux publics faisant plusieurs morts et blessés ainsi que des vols et enlèvements. Outre ces affaires, le tribunal criminel traitera durant cette session quelque 20 affaires d'homicide, 18 de meurtres, 13 d'évasion fiscale et 19 autres liées à l'association de malfaiteurs.

R. N.

RÉHABILITATION DU VIEUX BÂTI À ALGER De nombreux obstacles techniques

PAR ROSA CHAOUI

Plus d'une année après son lancement, l'opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique de la ville d'Alger, progresse lentement, du fait plusieurs contraintes techniques, selon les initiateurs du projet.

Lancée en février 2014, la remise en l'état de 792 immeubles vétustes à usage d'habitation du centre-ville de la capitale se poursuit toujours mais les chantiers ne pourront être relancés qu'une fois les réseaux électrique et téléphonique installés dans des cages souterraines, soulignent les entreprises de réalisation. L'enfouissement en cours des réseaux téléphonique et électrique, un vieux projet de la wilaya d'Alger en partenariat avec Sonelgaz, empêche en effet jusqu'à l'installation des échafaudages.

En fait, dix grands boulevards du centre historique de la capitale connaissent ou sont appelés à connaître des travaux d'enfouissement des lignes électriques, de réaménagement de trottoirs et de remise au point de l'éclairage public ou artistique pour une enveloppe financière de 1,393 milliard DA, selon le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya, M. Bensaad. Il

s'agit des boulevards Zighout-Youcef, Krim-Belkacem, Frantz-Fanon, Didouche-Mourad, Mohamed-V, Larbi-Ben-M'hidi, Hassiba-Ben-Bouali, Colonel-Amirouche, Asselah-Hocine et Docteur-Saâdane. Au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, plusieurs contraintes techniques ont été également relevées pour cette opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique d'Alger. Lors d'une visite sur site fin 2014 en présence du wali d'Alger, Ouahid Temmar, directeur central au ministère de l'Habitat, a relevé qu'il y a plusieurs "contraintes" dans l'opération de réhabilitation du vieux bâti, dont l'absence d'un cadre juridique définissant les procédures à suivre en la matière, ainsi que la multiplication des intervenants dans ce projet. Ces différentes contraintes ont fait qu'aux boulevards Didouche-Mourad (20 immeubles à réhabiliter) et Mohamed-V (20 immeubles à réhabiliter), les travaux, lancés en juin 2014, ont enregistré des taux d'avancement respectivement de 2 % et 3,9 % alors que les délais contractuels sont terminés (mars 2015). Dans d'autres chantiers, pris en charge par des opérateurs espagnol et italien, c'est la présence des familles sur les

terrasses des immeubles et dans les caves qui empêchent ces entreprises de progresser dans les projets de réhabilitation qui leur ont été confiés.

Le relogement de ces familles, promis par la wilaya dans le cadre de son programme de résorption de l'habitat précaire, permettra de relancer l'opération de réhabilitation, "très coûteuse et lourde en termes de réalisation", estiment des experts-architectes. En fonction de l'état de chaque immeuble, dont plusieurs sinon la plupart ont plus de 150 ans d'âge, leur rénovation consiste à refaire les façades, à réfectionner l'étanchéité et la toiture, à consolider les cages d'escaliers et les balcons et à restaurer le plancher. La remise en état des ascenseurs est également prise en charge par ce programme pour les immeubles qui en sont dotés. Selon les initiateurs de ce projet, la réhabilitation bénéficiera à terme tous les immeubles du centre historique de la capitale. Mais, pour l'instant, le programme est mis en place à travers le lancement de plusieurs chantiers dans les principales artères de la ville : les rues Larbi-Ben-M'hidi, Didouche-Mourad, le boulevard Amirouche et la rue Hassiba-Ben-Bouali.

R. C.

PROJET DE LOI SUR LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Blocage au Sénat

Le projet de loi portant amendement du code pénal est semble-t-il bloqué au niveau du Conseil de la nation.

PAR KAMAL HAMED

Ce projet de loi, adopté par l'APN au début du mois de mars dernier, porte, notamment, sur le durcissement de la législation s'agissant des violences contre les femmes. Adopté presque sans difficulté à l'APN, malgré l'opposition bruyante des députés de la mouvance islamiste, le texte en question serait, à en croire des sources concordantes, en difficulté au Sénat. La raison ? Le projet suscite une vive opposition au sein de la chambre haute du Parlement. Il est loin de faire l'unanimité parmi les sénateurs. Des membres du Conseil de la nation ont en effet manifesté leur opposition, d'où, sans aucun doute, le retard qu'enregistre sa programmation en séance plénière afin qu'il soit adopté. Cette opposition ne vient pas des sénateurs islamistes, dont le nombre se compte sur les doigts d'une seule main, mais émane, selon des sources parlementaires, principalement des membres du conseil issus du FLN et du RND. Il y aurait aussi nombre de sénateurs du tiers présidentiel à avoir émis des réserves sur les dispositions du projet de loi en question. Un projet de loi présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, devant la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme de la chambre haute depuis presque une quin-

zaine de jours maintenant, mais qui n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour. « Ce projet n'apporte rien de nouveau puisque la plupart des dispositions sanctionnant ceux qui commettent des violences à l'égard des femmes existent déjà dans la législation » soutient un sénateur qui a requis l'anonymat en reprochant au projet de faire dans « la surenchère ». Il en est ainsi, selon notre interlocuteur, des sanctions contre les violences verbales à l'égard des femmes. « Certaines dispositions constituent indéniablement une menace contre la cohésion de la famille » soutient encore ce sénateur affilié au groupe parlementaire du FLN. Cette opposition concerne les sénateurs et on ne sait qu'elle serait l'attitude officielle des groupes parlementaires à l'égard du projet lorsqu'il sera examiné en séance plénière. De plus d'aucuns s'interrogent sur la véritable position qu'adopteront les sénateurs récalcitrants le jour du vote. En d'autres termes, vont-ils aller jusqu'au bout dans leur opposition ? Quel cas le projet risque fort bien d'être bloqué. Une situation qui serait presque inédite puisque rares sont les projets de loi qui ont subi un blocage au niveau du Sénat après avoir été adoptés par l'APN. Car en cas de rejet du projet par le Sénat il va falloir instituer une commission paritaire gouvernement-sénat et APN pour se pencher sur les dispositions problématiques. C'est dire que le président du

RENCONTRES ENTRE OPÉRATEURS ALGÉRIENS ET SUD-AFRICAINS

Objectif : accroître le flux d'affaires

PAR RYAD EL HADI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb a appelé les hommes d'affaires algériens et sud-africains à multiplier leurs efforts afin de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques entre les deux pays. « Le niveau actuel des échanges et des investissements est loin de refléter le véritable potentiel qui est le nôtre », a déclaré Bouchouareb lors de la rencontre économique algéro-sud-africaine, tenue à l'occasion de la visite du président Jacob Zuma à Alger. Les défis du développement, poursuit-il, « imposent dès aujourd'hui à donner une impulsion nouvelle » à la coopération multisectorielle ainsi qu'aux échanges entre les deux pays. Appelant les opérateurs à redoubler d'efforts et d'initiatives pour conférer au partenariat algéro-sud-africain « la portée et la dimension qu'il mérite ». Bouchouareb a souligné la nécessité d'explorer les complémentarités existantes entre les deux pays pour donner naissance à des « réussites

africaines exemplaires ». Le ministre a cité particulièrement les mines où l'Afrique du Sud capitalise une longue expérience comme secteur « prioritaire » pour la coopération, mais également l'agro-alimentaire, l'industrie électrique, l'électronique, l'automobile, le textile, l'industrie pharmaceutique et des TIC, le bâtiment, les travaux publics ainsi que l'énergie. La coopération entre les agences en charge du développement des PME dans les deux pays est aussi l'une des axes majeurs de cette démarche. Selon le ministre, les PME algériennes et sud-africaines peuvent produire des « synergies nouvelles pour aller s'imposer en Afrique et partout ailleurs où des opportunités les appellent ». L'objectif ultime est de créer un moteur de développement pour l'Afrique, souligne Bouchouareb ajoutant que les efforts des deux pays dans le cadre de l'initiative du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) témoignent de cette volonté de « réinventer l'avenir du continent ». « L'action algéro-sud-africaine a les moyens de transcender le cadre



Un projet de loi qui continue à susciter la polémique.

Conseil de la nation est sans doute fort embarrassé actuellement. Il en est certainement de même du ministre de la Justice, Tayeb Louh, et par conséquent du gouvernement. Il est évident que l'on va s'activer en vue de convaincre les sénateurs récalcitrants afin d'éviter une crise, dont les conséquences sont imprévisibles. Ce projet de loi, pour rappel, a suscité une grande polémique à l'APN et les députés islamistes, qui l'ont fortement critiqué, ont boycotté la séance de vote car « les dispositions du texte vont à l'encontre des principes de la société algérienne ».

Tayeb Louh a défendu son projet en soutenant que l'Algérie n'a pas subi de pressions étrangères et qu'il est nécessaire de protéger la femme. Ce projet a introduit nombre de nouveautés. Il y a ainsi un article qui porte sur la protection de l'épouse des coups et blessures volontaires provoquant un état d'invalidité. L'époux subira alors les sanctions adéquates à chaque situation. Il y a aussi des sanctions contre le harcèlement sexuel et verbal contre les femmes.

K. H.

CNEP-BANQUE

185.822 souscripteurs à la bancassurance

PAR INES AMROUDE

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a enregistré 185.822 souscriptions à la bancassurance depuis le lancement, par cette banque, de cette activité en 2009 jusqu'à fin 2014, indique le bilan de cette banque publique qui fournit trois produits d'assurance. L'essor de cette filière d'activité, consistant à proposer des pro-

duits d'assurance par le réseau bancaire, a été tiré essentiellement par le produit « Assurance des emprunteurs » (ADE) avec 90.978 assurés à fin 2014. Cette forme d'assurance, destinée aux particuliers qui sont bénéficiaires de crédits hypothécaires, couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive. Pour le deuxième produit, appelé « Cnep total prévoyance » (CTP), il garantit au souscripteur ou à ses ayants droit un capital choisi sur le contrat

d'adhésion et couvre aussi les risques décès et d'invalidité absolue et définitive. Proposée aux personnes âgées entre 19 et 60 ans, cette forme de prévoyance a attiré 76.763 clients jusqu'à la fin de l'année dernière. En outre, la Cnep-Banque comptait 18.081 souscripteurs à fin 2014 pour l'assurance « Sahti » (ma santé).

Lancé en mars 2013, Sahti est un produit d'assurance-santé qui garantit le versement d'un capital à l'assuré en cas de diagnostic

d'une maladie grave (cancer) avec une indemnité journalière en cas d'hospitalisation. Ce produit est proposé en deux formules : l'individuelle qui couvre l'adhérent, et la familiale qui couvre l'adhérent, son conjoint et les enfants de moins de 19 ans. La bancassurance a été introduite en Algérie en 2006 à travers la loi numéro 06-04 du février 2006 modifiant et complétant l'ordonnance 95-07 relative aux assurances.

R. N.

MODERNISATION DU CHAMP MÉDIATIQUE ET FORMATION

Les organes de presse appelés à contribution

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé, mardi depuis Ghardaïa, les organes de presse à contribuer, dans une approche globale, à "une véritable modernisation du champ médiatique fondée sur la formation continue des journalistes et la promotion de la liberté d'expression".

PAR INES AMROUDE

Sexprimant lors d'un point de presse à l'issue de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a exhorté les journalistes à se former et à veiller à l'éthique et au respect de la profession, à travers "un comportement responsable", pour un meilleur encadrement de la pratique journalistique. "La formation continue des professionnels leur permet d'être à la page des nouveautés technologiques et d'améliorer leurs conditions sociales", a-t-il souligné, avant d'appeler à assurer une "formation de qualité aux jeunes journalistes qui exercent dans les différents médias, écrits et audiovisuels".

Parlant de l'audiovisuel, Hamid Grine a estimé que le secteur médiatique, qui a connu un "essor considérable, est appelé à s'orienter vers une presse de proximité, et à opérer sa mue selon une approche basée, outre sur le développement technologique, sur le renforcement de sa

ressource humaine compétente". Pour ce qui est de la couverture radiophonique et télévisuelle, le ministre a souligné le besoin impératif d'élargir cette dernière à l'ensemble du territoire national, notamment dans les zones frontalières dans l'extrême Sud, à la date butoir de fin de l'année 2016.

Tout en rappelant le rôle de la presse dans le processus de démocratisation et de développement, ainsi que les aspects du progrès des médias en Algérie, le ministre de la Communication a cité le lancement de plusieurs titres de la presse écrite, ainsi que la multiplication des chaînes de télévision privées qui "assument, en complémentarité avec le secteur public, leur mission en matière d'information et de garantie de la pluralité médiatique".

Hamid Grine a entamé sa visite par l'inspection du centre de l'entreprise de Télédiffusion algérienne (TDA) au quartier Bouhraoua qui assure la diffusion de 4 chaînes de radio nationale (1, 2, 3 et Jil FM) et de la radio locale de Ghardaïa.

Pour ce qui est du réseau de la télévision numérique terrestre (TNT), à partir de ce centre de télédiffusion, le début de l'in-

stallation des équipements sera entamé en juillet 2015, ont assuré au ministre les responsables de TDA.

La délégation ministérielle a, ensuite, visité les studios de la radio de Ghardaïa qui a bénéficié du système d'échanges multimédia pas satellite (Menos), permettant des échanges entre les radios algériennes et/ou avec les radios membres de l'Union des radios arabes (ASBU).

Le ministre a, par ailleurs, mis en exergue l'importance de la modernisation des moyens d'émission et de diffusion pour enrayer les zones d'ombre et permettre à tous les citoyens algériens, à travers l'ensemble du territoire national, de capter les ondes des radios et des chaînes de TV nationales.

Il a également mis l'accent sur l'information de proximité qui, a-t-il dit, "constitue un relais entre le citoyen et les autorités locales".

Dans les studios de Radio Ghardaïa, Hamid Grine a réaffirmé "la nécessité de la formation continue des journalistes afin d'être plus performants et professionnels dans l'accomplissement de leurs missions".

Au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a procédé, au siège de la wilaya, à la distribution des prix, à l'occasion de la clôture de la 47^e édition de la Fête du tapis.

S'exprimant à cette occasion, Hamid Grine a indiqué que la Fête du tapis con-



Hamid Grine.

stitue un "événement porteur pour l'artisanat et le tourisme dans la région de Ghardaïa qui renoue avec la quiétude, la convivialité et le développement durable". Lors de sa visite de travail, le ministre était accompagné des directeurs généraux de l'agence Algérie presse service, Abdelhamid Kacha, de la Télévision nationale, Toufik Khelladi, de la Radio nationale, Chaâbane Lounakel, et de l'entreprise TDA, Abdelmalek Houyou.

I. A.

EXPORTATIONS HORS HYDROCABURES Un potentiel agricole insuffisamment exploité

Alors que l'Algérie est un pays à vocation essentiellement agricole et pastorale, jadis vivier de la France et exportateur d'agrumes et de primeurs, mais également de produits agricoles frais, actuellement les exportations n'arrivent pas à dépasser le stade du continent africain où des opérateurs économiques arrivent à placer leurs produits dans certains pays subsahariens. A titre d'exemple, il existe un Comptoir des produits agricoles algériens à Yaoundé et de nombreux produits du terroir sont exposés à Abidjan, au Niger et au Mali. Sachant que les régions du nord du pays sont fertiles et rentables à l'hectare, les terres et les immenses superficies agricoles du sud du pays, telle que la région d'Adrar, recèlent des potentialités incommensurables en matière de développement agricole. Le blé, la pomme de terre, le cantaloup et la tomate, dont une pièce peut peser jusqu'à 800 grammes, peuvent facilement être exportables vers le marché européen. Cependant, selon certains walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya d'Adrar, les moyens de transport de marchandises manquent cruellement dans cette région du pays, tels que les avions cargos de transport aérien...

Certains experts estiment que l'agronomie saharienne peut jouer un rôle important dans la sécurité alimentaire du pays, et même dégager un excédent pour les exportations. La datte deglet noir d'Algérie, l'une des meilleures dattes au monde, est commercialisée en France où elle est vendue dans les marchés à raison de 13 euros le kilogramme. L'Algérie pourrait devancer le Maroc et la Tunisie qui placent leurs produits agricoles dans certains pays d'Europe, car les produits algériens sont mieux prisés, bio et donc très demandés par les consommateurs. "L'orange algérienne est très sucrée et pleine de jus, par conséquent, nous l'apprécions beaucoup" a déclaré un consommateur italien ayant l'habitude de séjourner en Algérie lors de ses voyages d'affaires afin d'y rencontrer des opérateurs économiques algériens.

A. A.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DES PÊCHERIES Un décret promulgué début 2016

PAR RYAD EL HADI

Un décret sur les plans d'aménagement et de gestion des pêcheries sera promulgué début 2016, a annoncé à Oran, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi.

L'opération de préparation des plans d'aménagement a été lancée dernièrement et concerne toutes les wilayas du littoral, a indiqué le ministre lors du forum du journal *Ouest Tribune*.

L'objectif principal de ces plans d'aménagement est de "différencier les espaces de pêche et de mettre en place les règles nécessaires quant à leur gestion et les relations entre les flottilles et les ressources", a expliqué Ferroukhi, soulignant que ces pratiques "ont maintenant leur ancrage dans la nouvelle loi sur la pêche et l'aquacul-

ture", adoptée récemment par les deux chambres (APN et Conseil de la nation). Évaluant sa visite de travail mardi à Oran, le ministre a fait savoir que des "progrès notables" ont été réalisés dans le secteur, en raison des nombreuses facilitations et mesures incitatives accordées, notamment en aquaculture. "Il y a aujourd'hui beaucoup d'incitations et de facilitations, ainsi qu'une certaine flexibilité dans le lancement et la conduite des projets", a souligné Sid-Ahmed Ferroukhi, rappelant que le Salon international de la pêche et de l'aquaculture (Sipa) a permis la maturation et la concrétisation de certains projets.

"Je considère que c'est grâce au Sipa que certains projets d'aquaculture ont été réalisés. Le salon augmente la plateforme du partenariat et permet, par la suite, un suivi des projets. Le Sipa permet également de

mesurer les évolutions faites dans le secteur", a déclaré le ministre.

Sid-Ahmed Ferroukhi a également souligné que "bien produire permet d'éviter l'importation et de se tourner vers l'exportation, un atout de plus dans la diversification des ressources et des exportations", affirmant que "produire à bas prix est devenu un challenge".

Néanmoins, le ministre a souligné que beaucoup reste encore à faire dans le secteur, citant, dans ce contexte, l'exemple du développement de l'aquaculture saharienne qui, peu à peu, fait son chemin, ainsi que 30 autres projets qui sont sur le point d'être lancés.

Le ministre a souligné également que "600 projets seront lancés durant l'actuel plan quinquennal (2014-2019)".

R. E.

ENTREPRENEURIAT Un accompagnement pour les porteurs de projets

Quatre chercheurs algériens, lauréats du concours du Programme d'aide à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée (Paceim), vont bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de ce programme méditerranéen destiné aux diasporas scientifiques établies à l'étranger.

La signature des contrats d'accompagnement des projets lancés par ces chercheurs en Algérie notamment dans l'industrie, la télémédecine, l'agriculture et l'industrie pharmaceutique, s'est déroulée mardi à Alger lors de la 3^e rencontre d'affaires et de partenariat Paceim.

Le "Paceim offre un co-financement pouvant aller jusqu'à 35.000 euros par projet et une incubation sur une période de 15 à 18 mois, durant laquelle le porteur de projet bénéficie d'un accompagnement personnalisé", a indiqué la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des

résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (Anvredet) Djamilia Halliche. Cet accompagnement couvre la formalisation de l'idée du projet (business plan), la maturation du projet, la validation technique, économique et juridique jusqu'à la levée des fonds nécessaires au lancement de l'activité, selon Mme Halliche. Le programme Paceim est "destiné aux diasporas scientifiques ayant suivi une formation supérieure en France et qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leurs résultats de recherche par la création d'une entreprise à vocation technologiques dans leur pays d'origine", a-t-on expliqué.

Il s'adresse à des étudiants en master, aux doctorants, ou post-doctorants, chercheurs, ingénieurs et aux techniciens résidant en France et ressortissants des pays cibles du sud de la Méditerranée : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Liban. Trois autres

contrats d'accompagnement seront signés prochainement entre trois chercheurs algériens et le programme, selon Mme Halliche. La même responsable a affirmé que "la partie algérienne contribue à hauteur de 50 % du montant de financement de chaque projet retenu. L'Anvredet est membre du Paceim avec le ministère français des Affaires étrangères, l'Institut de recherche pour le développement (IRD-France) et les quatre pays de la rive sud de la Méditerranée".

Créée en 1998 et placée sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Anvredet a pour mission la valorisation des résultats de la recherche, la promotion de la coopération et de l'échange entre la recherche et le secteur économique, ainsi que le renforcement des compétences nationales et l'accompagnement d'idées innovantes.

I. A.

FORUM ÉCONOMIQUE D'AFFAIRES ARABO-ALLEMAND 2015

Traiter les questions liées aux secteurs industriels et commerciaux

Cette rencontre, prévue dans la capitale allemande, s'articulera autour de l'examen minutieux de la coopération dans les secteurs de la construction des grandes infrastructures.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre arabo-allemande de commerce et d'industrie organise la 18^e édition du forum d'affaires arabo-allemand, prévu du 8 au 10 juin 2015 à Berlin (Allemagne). Selon les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, "ce forum d'affaires rassemble annuellement les opérateurs économiques des deux communautés d'affaires, notamment arabe et allemande afin de discuter des opportunités de développement de partenariat et d'investissement dans les deux espaces". Aussi, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie souligne que cette édition aura pour objectif "d'aborder les questions liées aux divers secteurs industriels et commerciaux, tels que : les infrastructures, les projets de métro et de rails, les TIC et les technologies de sécurité, les



ports et les aéroports comme catalyseurs de développement, l'industrialisation : les défis et les opportunités d'investissement et du transfert de savoir-faire, les zones franches comme passerelle aux marchés promoteurs ainsi que la construction et les bâtiments". Rappelons que la coopération et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne se développent assez rapidement, en ce sens qu'en 2013,

les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint plus de 4 milliards d'euros.

En effet, l'Allemagne est présente en Algérie pour soutenir et accompagner encore plusieurs secteurs. Près de 60 % des échanges commerciaux de l'Algérie ont été effectués avec les pays de l'Union européenne durant le premier trimestre 2014, et avec une grande partie avec le

partenaire allemand dont le nombre d'entreprises activant en Algérie ne cesse d'augmenter. Il convient de rappeler que plus de 320 entreprises allemandes travaillent en Algérie, selon l'Agence nationale de développement des investissements (Andi), chiffre avancé.

Concernant les investissements allemands en Algérie dans la période allant entre 2002 et 2013, ils se chiffrent à 37 milliards dollars, dont près de 35 milliards dollars dans le secteur de l'industrie.

De 2001 à 2011, soit en l'espace de dix années, le commerce entre l'Allemagne et l'Algérie a doublé en valeur sachant que l'objectif principal consiste à concentrer les efforts sur le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire et le photovoltaïque, un secteur à fort potentiel. En effet, la mission du plan Desertec, lancé par des entreprises allemandes, consiste à créer, d'ici quarante ans, un vaste réseau d'installations éoliennes et solaires en Afrique du Nord, dont l'Algérie, mais également au Moyen-Orient afin de fournir à l'Europe jusqu'à 15 % de sa consommation d'électricité.

Il s'agit d'un projet audacieux et ambitieux qui nécessite un suivi en dépit des tergiversations dans le parachèvement de cette réalisation importante des énergies renouvelables.

A. A.

ALGERIE-FAO

Examen de la coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi s'est entretenu avec le sous-directeur général, et représentant régional pour le Proche-Orient de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Abdessalam Ould Ahmed. La rencontre a porté sur l'évaluation de la coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne, ainsi que les perspectives de coopération entre le ministère de la Pêche et la FAO,

précise le document. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux actions de coopération menées, notamment en matière d'appui technique de la FAO pour le développement de l'aquaculture et de la pêche artisanale ainsi que pour la conception de la stratégie sectorielle de développement. Les discussions ont porté également sur l'initiative de la FAO pour la promotion du concept de croissance bleue et l'implémentation de ses principes dans la stratégie sectorielle de développement "AquaPêche bleue 2020". Selon la même source, les deux

hommes ont évoqué les directives volontaires de la FAO pour le développement de la pêche artisanale, vu les retombées de cette activité en termes d'impacts socioéconomiques et environnementaux positifs. Saluant "la position avancée de l'Algérie concernant les sujets de la promotion de la croissance bleue et de la pêche artisanale prônés par la FAO", M. Ould Ahmed a exprimé l'intention de l'organisation d'approfondir ces thématiques pour lesquelles la coopération avec l'Algérie devrait constituer un modèle de réussite, a-t-on ajouté. Pour sa part,

Ferroukhi a fait part des principaux événements qui seront organisés en Algérie par le secteur, à savoir le Salon international de la pêche et de l'aquaculture prévu en octobre prochain, et la Conférence régionale sur la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire prévue le premier semestre de l'année prochaine.

R. E.

TAUX DE CHÔMAGE DANS LA ZONE EURO

18,204 millions demandeurs d'emploi en février

Le taux de chômage dans la zone euro s'est établi à 11,3 % en février, contre un taux (révisé) de 11,4 % en janvier, revenant ainsi à son plus bas niveau depuis mai 2012. Selon Eurostat, il y avait 18,204 millions de demandeurs d'emploi dans la zone euro en février, soit 49.000 de moins que le mois précédent.

Auparavant, l'Office fédéral de la statistique a dit que le taux de chômage en Allemagne, première économie européenne, était tombé à 6,4 % en mars, un nouveau creux depuis la réunification du pays en 1990. En revanche, en Italie, le taux de chômage a légèrement augmenté en février pour s'établir à 12,7 % en données corrigées des variations saisonnières, contre 12,6 % le mois précédent, montrent des données publiées par l'istat.

Autre indicateur macroéconomique plutôt encourageant pour la zone euro, la baisse des prix à la consommation semble s'estomper, avec un recul limité à 0,1 % sur un an en mars, contre -0,3 % en février et -0,6 % en janvier. L'évolution des prix devrait être bien accueillie par la Banque centrale européenne (BCE), qui s'est fixé pour objectif une inflation sur le moyen terme légèrement inférieure à 2 % et qui a lancé au début du mois un programme d'assouplissement quantitatif censé relancer l'économie et éloigner le spectre de la déflation.

R. E.

ADOPTION DE LA STRATÉGIE COMMUNE DE L'EAU DES PAYS DU DIALOGUE 5+5

Une approche commune pour résoudre les difficultés

Les ministres en charge de l'eau des pays de la Méditerranée occidentale (5+5) et leurs représentants ont adopté la stratégie commune de l'eau marquant le démarrage effectif du dialogue euro-maghrébin dans ce secteur.

Cette stratégie, destinée à mettre en place une approche commune en matière de prise en charge des préoccupations liées à l'eau, a été adoptée par l'ensemble des dix pays des rives Nord et Sud de la partie occidentale du bassin méditerranéen présents à la conférence ministérielle de Dialogue 5+5 tenue à Alger.

Les travaux de cette conférence ministérielle se sont déroulés sous la présidence conjointe de l'Algérie et de l'Espagne qui ont initié le Dialogue 5+5 eau. Cette stratégie commune consiste à "établir les règles d'une gouvernance durable du secteur de l'eau à travers l'ensemble des pays membres", a indiqué la ministre espagnole de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, Isabel García Tejerina. La ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse

animé conjointement avec le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a fait savoir que la stratégie commune de l'eau pour la sous-région a mis un accent particulier sur la nécessité de la mise en place d'un système de gestion intégré en vue d'une meilleure prise en charge de la demande en eau tout en incluant le volet environnemental. Il s'agit aussi de définir les projets nationaux prioritaires en matière d'accès aux ressources hydriques et à l'assainissement. De son côté, Necib a fait savoir que la prochaine réunion du nouveau mécanisme de dialogue euro-maghrébin sera consacré à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des objectifs fixés par la stratégie. "Il s'agit d'un nouvel instrument de coopération sous-régionale pour le développement durable fondée sur la concertation et l'échange des expériences", a-t-il souligné, rappelant, au passage, que la première réunion ministérielle dédiée au dialogue méditerranéen dans le secteur de l'eau a eu lieu en 1990 à Alger.

En outre, les participants à cette con-

férence ont affiché, mardi, leur soutien pour la mise en œuvre d'une approche commune pour le développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau de la partie occidentale de la Méditerranée. Une telle approche devra constituer une référence essentielle pour la conduite de toutes les politiques nationales du secteur et de faire face aux enjeux environnementaux et climatiques de la sous-région, ont-ils affirmé.

De leur côté, les représentants des organismes régionaux de coopération ont fait part de leur disponibilité pour accompagner ce nouveau mécanisme de dialogue notamment à travers l'expertise.

Il est à rappeler que le Dialogue 5+5 eau a été officiellement lancée à l'occasion du premier forum économique du Dialogue 5+5 tenu en octobre 2013 à Barcelone. Les pays membres du Dialogue 5+5 sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte.

R. E.

ILLIZI

Revêtement de qualité sur le réseau routier

Des opérations de revêtement de qualité seront projetées pour le réseau routier dans le sud du pays, afin de le moderniser à la satisfaction de ses usagers, a affirmé, la semaine dernière à Djanet (420 km au sud d'Illizi), le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. "Des opérations sont projetées pour procéder à des revêtements de qualité du réseau routier à travers les wilayas du sud du pays, de sorte à améliorer la situation de cet important réseau couvrant les vastes étendues du grand sud et à assurer la sécurité et le confort de ses usagers", a indiqué le ministre au premier jour de visite de travail dans cette wilaya. Il sera également procédé au raccordement des zones reculées à travers le pays, par des routes nationales et de wilaya, dans le cadre de la stratégie nationale de désenclavement, a-t-il ajouté. Abdelkader Kadi a débuté sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection du projet de réalisation d'une tranche de 100 km de la RN3A, reliant Djanet à Tinelkum sur une distance de 160 km, et actuellement à 40 % d'avancement des travaux, et écouté un exposé sur la tranche restante (60 km) de ce projet. Une présentation a été également faite à la délégation ministérielle sur le projet de modernisation et de dédoublement de voies sur 12 km au niveau de la RN 3, sur l'axe reliant Bordj El-Haouès à Djanet. Le ministre des Travaux publics poursuivra mardi sa visite de travail par l'inspection d'autres projets relevant de son secteur à travers la wilaya d'Illizi.

SAIDA

Une centaine de sans-abris pris en charge depuis janvier

Plus de 100 personnes sans abri ont été prises en charge dans la wilaya de Saïda depuis le début de l'année en cours, selon le comité de wilaya chargé de cette opération. La brigade de nuit du comité, composée de représentants de la Direction de l'action sociale (DAS), de la Protection civile, de la Direction de la santé, de la commune, du Croissant-Rouge algérien (CRA) et de la Sûreté ont transféré ces personnes vers le centre d'hébergement de la commune d'Ain-Lahdjar, a-t-on indiqué. Tous les moyens humains nécessaires, dont des psychologues, des éducateurs et des médecins ont été mobilisés pour prendre en charge ces cas de SDF en leur offrant notamment des repas chauds en pareille période de froid. Les services de wilaya ont débloqué un montant de 500.000 DA et la DAS 183.000 DA pour l'achat de denrées alimentaires remis au CRA. Ce comité a pris en charge depuis la mi-novembre dernier et jusqu'à fin décembre, 600 personnes sans abri, a-t-on rappelé. **APS**

OUARGLA, DIRECTION DE LA CULTURE

Réception de 12 bibliothèques avant fin 2015

Six de ces salles de lecture sont prévues en milieu urbain, d'un coût de 600 millions DA, et sont implantés dans les communes de Taïbet, El-Alia, El-Hedjira, Hassi Messaoud et Sidi-Khouiled.



PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur de la culture dans la wilaya de Ouargla va réceptionner douze bibliothèques et salles de lecture, avant la fin de l'année en cours, a annoncé le responsable local du secteur. Le secteur s'est vu accorder un financement global de 2,55 milliards DA sur le programme sectoriel, pour la réalisation de ces 12 bibliothèques et salles de lecture, dans différentes communes de la wilaya, a déclaré Mokhtar Kermida à l'APS, précisant que parmi ces projets, une bibliothèque centrale publique d'un coût de 200 millions DA, et dont les

travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 80 %.

Selon l'APS, cette structure comporte deux grandes salles de lecture, avec une aile réservée aux enfants, une salle d'informatique, une autre d'audiovisuel, ainsi qu'un fond documentaire de 1.300 ouvrages versés dans les différents domaines de la science et du savoir. Six de ces salles de lecture sont prévues en milieu urbain, d'un coût de 600 millions DA, et sont implantés dans les communes de Taïbet, El-Alia, El-Hedjira, Hassi-Messaoud et Sidi Khouiled, a affirmé M. Kermida, ajoutant qu'une médiathèque est projetée à Touggourt, en plus de cinq salles

de lectures retenues dans les communes de Témacine, Zaouia El-Abidia et Mégarise, Rouissat et N'Goussa.

Au titre de l'actuel programme quinquennal de développement (2015-2019), le secteur sera renforcé de 9 autres salles de lecture, en vue de doter l'ensemble des communes de la wilaya de ce type de structures.

Actuellement, le secteur compte 50 de salles de lecture, toutes en exploitation, a indiqué Mokhtar Kermida, directeur de la Culture d'Ouargla, soulignant que ces structures vont contribuer grandement à la promotion de la lecture, en plus de créer des emplois.

B. M.

ADRAR, GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Adoption des mécanismes de bonne gouvernance

L'adoption des mécanismes de bonne gouvernance dans la gestion des collectivités locales, garants d'un développement durable, a été mise en exergue, mi-février à Adrar, lors d'une rencontre sur "la mobilisation des ressources locales pour le développement durable".

Les intervenants, universitaires et experts en droits et en affaires de développement, ont mis l'accent que le fait que l'efficacité des collectivités locales est déterminée par le mode de gouvernance adopté, en tant que moyen de mobilisation des différentes parties contribuant au développement et de facteurs de transparence et de suivi des efforts. Abdelmadjid Gueddi, de l'université d'Alger, a estimé que la gouvernance n'est pas une fin en soi, mais un moyen de permettre aux collectivités locales de se perfectionner dans dif-

férents créneaux, avant de mettre l'accent sur la bonne gouvernance en tant que mécanisme susceptible d'atteindre les objectifs de développement escomptés.

Pour le vice-recteur de l'université d'Adrar, Abdelfattah Dahmane, le renforcement de la coordination avec les laboratoires de recherche scientifique et les décideurs locaux, devront permettre la convergence de vues sur l'action de développement local, dans l'optique d'atteindre un développement efficient et fiable basé sur une étude contribuant à la concrétisation du développement durable escompté.

Initiée en coordination avec l'université d'Adrar, en présence de cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et des cadres et élus locaux, cette rencontre s'inscrit au titre de la mise en oeuvre des délibérations de l'Assemblée Populaire de la wilaya.

Ces délibérations appellent à la création d'une commission de dynamisation des ressources locales au niveau de l'APW, pour la consécration des concertations entre collectivités locales, a expliqué le président de l'APW. Bekri El-Bekri.

L'initiative de l'APW s'insère également dans le sillage de la dynamique prônée par le ministère de l'Intérieur pour l'explication des nouveaux mécanismes de la tutelle portant sur le cadre de soutien aux collectivités locales. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Adrar, Madani Fouatih Abderrahmane, a, de son côté, mis l'accent sur la nécessaire mise en adéquation entre les ressources locales et le développement durable, tenant en compte les ressources locales disponibles dans les domaines des ressources humaines, l'agriculture, l'énergie et le tourisme, en plus de l'élaboration d'une stratégie de préservation de ce potentiel de développement. **APS**

CONSTANTINE, COUVERTURE SÉCURITAIRE

Renforcement avec 60 projets

Le taux de couverture sécuritaire de Constantine, estimé actuellement à 85 %, atteindra les 100 %, ce qui a nécessité la réalisation, en plus de sûretés urbaines, de salles de sport, de crèches, de célibatoriums et de logements.

PAR BOUZIANE MEHDI

Destinées à soutenir le déploiement des services de police dans le cadre du renforcement de la couverture sécuritaire à Constantine, soixante (60) nouvelles infrastructures à caractère socio-professionnel seront "prochainement" réalisées, a affirmé un responsable de ce corps.

S'exprimant en marge d'une cérémonie de sortie de promotion d'agents de police, organisée dans l'enceinte de l'Unité de maintien de l'ordre (UMO) d'Ali-Mendjeli, le chef du service régional de la communication et des relations publiques, le commissaire Rachid Baïli a précisé à l'APS que le taux de couverture sécuritaire de cette wilaya, estimé actuellement à 85 %, atteindra les 100 %, ce qui a nécessité la réalisation, en plus de sûretés urbaines, de salles de sport, de crèches, de célibatoriums et de logements.

Faisant part de "l'importance de ces projets socioprofessionnels dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des



policiers", le même responsable a ajouté qu'une bonne couverture sécuritaire exige davantage d'efforts et de moyens matériels et humains que la sûreté de wilaya s'emploie à réunir.

Concernant de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, une agglomération qui prend "de plus en plus d'ampleur", la stratégie mise en œuvre dans le cadre de redéploiement sécuritaire sera appuyée par la réception, dès cette année, de plusieurs infrastructures inscrites par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN),

ORAN, RELANCE DU TOURISME

Vers le renforcement des capacités d'accueil

Le secteur du tourisme à Oran sera renforcé de plus de 5.330 lits en cours de réalisation, selon un bilan annuel des activités de la wilaya présenté lors de la première session ordinaire de l'APW.

Selon la même source, la réalisation actuelle de 44 hôtels offrira 5.333 lits à la wilaya qui disposera ainsi d'un parc de 19.967 lits répartis sur un total de 202 infrastructures touristiques. Ces projets, en cours de réalisation, contribueront également à la création de 1.482 postes d'emploi.

En 2014, le secteur s'est intéressé particulièrement au parachèvement des procédés d'organisation d'espaces touristiques, notamment le plan d'aménagement touristique dont l'étude a été lancée par un bureau spécialisé, outre les neuf études d'aménagement de zones d'expansion touristique totalisant 1.649 hectares, confiée à l'Agence nationale de développement touristique (ANDT).

Il s'agit des zones de Madagh 1et 2, Kristel, Cap-Falcon, Cap-Blanc, Les Andalouses, Cap Carbon, Ain-Franine et Mers-El-Hadjadj.

Selon un rapport de la commission de tourisme, de la pêche, de l'hydraulique, de l'agriculture et des forêts de l'APW, de



tels projets relancent l'investissement touristique permettant à Oran de contribuer efficacement au plan de développement et de promotion d'un pôle touristique et à la compétitivité. En matière de préparation de la saison estivale prochaine, la commission a insisté sur la nécessaire création des postes de la

en l'occurrence quatre sûretés urbaines, une brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) et une nouvelle Unité de maintien de l'ordre.

Organisée à l'UMO d'Ali-Mendjeli, la cérémonie de sortie d'une promotion de 217 agents de police a été présidée par l'inspecteur régional est de ce corps constitué, Mustapha Benaini, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a précisé l'APS, soulignant que la promotion a été baptisée du nom du martyr du devoir, l'inspecteur Abdelhak

EL-TARF

Réhabilitation du centre des moudjahidine

Les travaux d'extension et de réhabilitation du centre de repos des moudjahidine d'El-Kala à El-Tarf vont être confiés à un autre opérateur après la décision de résiliation du marché conclu avec l'entreprise défailtante, selon la wilaya.

Inscrit en 2003, le projet accuse un retard "considérable" puisque plus de 10 ans après le lancement des travaux (2013), le taux d'avancement n'excédait pas les 5 % en 2013, ce qui avait conduit le ministre des Moudjahidine, lors d'une visite à El-Tarf en décembre dernier, à ester en justice l'entreprise chargée de la réalisation.

Les travaux qui ont nécessité une enveloppe de 100 millions de dinars, portent notamment sur le renforcement du réseau de drainage des eaux pluviales et le déplacement de certains bungalows exposés à un risque d'effondrement, avant la réalisation de 30 nouveaux bungalows, a-t-on indiqué de même source.

Sur instruction du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, les centres de repos des moudjahidine, à l'instar de toutes les autres structures relevant de ce département, en plus de leur fonction sociale, seront dotés d'équipements audiovisuels modernes pour le recueil de témoignages de la bouche même des acteurs de la Révolution.

BATNA

Lutte contre le commerce illicite

Une campagne de lutte contre les activités commerciales illicites et très gênantes pour la circulation, qui foisonnent aux abords du marché de proximité de Bordj-El-Ghoula (entrée nord de Batna), vient d'être lancée par la commune, assistée des services sûreté, a-t-on constaté jeudi dernier.

Le P/APC de Bordj-El-Ghoula, Abdelkrim Maroc, a fait part de la "détermination" de sa collectivité à poursuivre la campagne jusqu'à "l'élimination définitive" des étals posés çà et là, rendant particulièrement ardue la mobilité des usagers du marché.

Pour cet élu, il s'agit d'un phénomène à "stopper absolument" d'autant qu'il a pris une ampleur considérable et commence à représenter une "menace sérieuse" pour la sécurité des usagers de la route puisqu'il arrive souvent que des automobilistes effectuent des manœuvres dangereuses en arrêtant leurs véhicules devant les étals des vendeurs ambulants.

M. Maroc a également souligné le caractère "inacceptable" de cette situation dès lors qu'elle est le fait de vendeurs ayant "troqué" les locaux qui leur ont été octroyés dans des espaces sécurisés et appropriés mais qui restent inexploités et fermés.

La wilaya de Batna compte quelque 1.600 vendeurs activant dans le circuit informel.

NIGERIA

L'opposition revendique la victoire à l'élection présidentielle

Le principal parti d'opposition au gouvernement de Goodluck Jonathan a revendiqué mardi la victoire de son candidat Muhammadu Buhari à l'élection présidentielle nigérienne. Les résultats officiels définitifs ne sont pas encore connus, mais en milieu d'après-midi, Muhammadu Buhari, ex-général de 72 ans qui fut à la tête d'une junte militaire dans les années 80 et se présente pour la quatrième fois à la présidentielle depuis le retour du pays à la démocratie en 1999, bénéficiait d'une avance de 2,9 millions de voix sur Goodluck Jonathan. Boko Haram n'a pas empêché le scrutin.

Cela a suffi au porte-parole du Congrès progressiste (APC) pour crier victoire : "C'est la première fois que l'opposition chasse un gouvernement par la voie des urnes dans l'histoire du Nigeria", a déclaré à l'AFP Lai Mohammed. Buhari s'est lui-même déclaré "confiant" dans sa victoire dans une déclaration à l'AFP. Outre leur président, les 69 millions d'électeurs ont voté ce week-end pour élire les 109 sénateurs et les 360 députés nigériens. La rébellion de Boko Haram, qui menaçait d'empêcher le vote, notamment dans ses bastions du Nord-Est, a finalement échoué malgré quelques attaques, sans doute affaiblies ces dernières semaines par l'offensive internationale en cours.

GRANDE-BRETAGNE

Les employés de la reine se mettent en grève

Pour la première fois depuis le début du règne d'Elizabeth II, les employés du château de Windsor protestent contre leurs conditions de travail. En plus de soixante ans de règne, personne n'a jamais rien pu lire sur le visage de la reine Elizabeth II, toujours impassible même dans les situations les plus dramatiques. Mais le flegme légendaire de la souveraine, âgée de 88 ans, a dû craquer un instant en apprenant le projet de grève des employés du château de Windsor pour protester contre leurs mauvaises conditions de travail.

À la fin avril, les 120 guides, personnel de restauration, de nettoyage et de gardiennage de la résidence de week-end du monarque devraient débrayer à l'appel des syndicats de la Fonction publique qui ont déposé un préavis de grève. Ils protestent contre des rémunérations inférieures au revenu minimum. Chez Windsor Inc., le salaire moyen s'élève à 14.000 livres (19.282 euros). Il ne s'agit pas des membres de la maison royale qui, s'ils sont également mal payés, bénéficient au moins du privilège d'être nourris et blanchis.

La monarchie Windsor est un peu comme un aigle à deux têtes qu'elle ne montre jamais simultanément. D'un côté, la pompe et le faste projettent l'image d'une institution glorieuse dotée de tous les atouts comme il sied à une vraie reine. Mais de l'autre, les employés, ouvriers, secrétaires, femmes de chambre, huissiers, valets, artisans ou guides sont très mal lotis comparés aux normes de la Fonction publique d'outre-Manche

Agence

SYRIE

37 personnes, dont des enfants, exécutées par l'EI

Les djihadistes du groupe État islamique (EI) ont exécuté, mardi, au moins 37 personnes, dont des enfants, dans un raid contre un village mixte de la province de Hama, dans le centre de la Syrie, selon une ONG.

L''EI a effectué mardi un raid contre le village de Majaoubé, où cohabitent des sunnites, des alaouites et des ismaélites. Selon un dernier bilan, ils ont exécuté par balles, brûlé et décapité au moins 37 personnes, dont des femmes et des enfants", a affirmé, à l'AFP, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

Une source officielle a fait état de 48 morts et 21 blessés dans l'attaque à Majaoubé, situé à l'est de Hama, affirmant qu'elle avait été repoussée.

L'OSDH a également indiqué que l'EI s'était retiré et précisé que l'aviation militaire avait bombardé des positions de l'EI, qui essaie de couper l'unique route du régime



reliant Homs à Alep. Les 20 et 21 mars, plus de 83 membres des forces du régime et des supplétifs avaient été tués dans des attaques menées par l'EI dans le même secteur, selon l'OSDH.

Par ailleurs, selon l'OSDH, 32 personnes ont été tuées durant les dernières 48 heures lors de raids de l'aviation sur Idlib, une ville du nord prise samedi au régime

BOMBARDEMENTS SUR SANAA

par le Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, et des groupes islamistes.

Le Croissant-Rouge syrien a publié sur son site des photos de son centre d'Idlib détruit durant les combats, affirmant qu'il y avait eu "quelques blessés" mais ne précisant pas qui l'avait détruit.

Agence

Téhéran et Ryad s'accusent mutuellement de déstabiliser le Yémen

L'Iran et l'Arabie saoudite se sont mutuellement accusés, mardi, de déstabiliser le Yémen, où la coalition arabe menée par Ryad a intensifié, mardi, ses bombardements aériens sur Sanaa.

La capitale yéménite a subi avant l'aube les raids aériens les plus violents depuis le début de la campagne militaire jeudi. "De fortes explosions ont résonné toute la nuit. C'était horrible. Nous n'avons pas pu fermer l'œil", a témoigné un habitant, Assem al-Sabri.

Le Haut-Commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a qualifié d'"extrêmement alarmante" la situation au Yémen, "avec des dizaines de civils tués au cours des quatre derniers jours". "Le pays semble être au bord de l'effondrement total", a-t-il prévenu à Genève.

La tension est également montée sur le plan diplomatique, avec l'Iran au centre, le jour où tous les regards étaient tournés vers les négociations sur le nucléaire iranien à Lausanne.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal, a eu

des mots très durs contre les rebelles, M. Saleh et l'Iran, qu'il a tenu pour responsables du conflit.

"Les miliciens chiites et l'ex-président Saleh ont, avec le soutien de l'Iran, cherché à déstabiliser le Yémen et à brouiller les cartes" dans ce pays, a-t-il déclaré devant le Majlis al-Choura, assemblée consultative réunie à Ryad.

"Nous ne sommes pas des va-t-en guerre mais, dès lors que l'on bat les tambours de la guerre, nous y sommes prêts", a-t-il ajouté.

En écho, l'Iran a averti que l'opération au Yémen pourrait embraser l'ensemble du Moyen-Orient.

"Le feu de la guerre" poussera "toute la région à jouer avec le feu", a déclaré le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian à la presse au Koweït. "Les opérations militaires doivent s'arrêter immédiatement", a-t-il réclaté.

Téhéran est accusé par plusieurs pays arabes de chercher à accroître son influence au Moyen-Orient en soutenant les rebelles chiites Houthis qui ont pris le contrôle de larges pans du territoire yéménite

ces derniers mois. Après la prise de Sanaa en septembre, ils ont conquis des régions dans le centre, l'ouest et le sud, jusqu'à menacer la grande ville d'Aden, ce qui a entraîné jeudi dernier le début des frappes de la coalition.

Les raids d'une extrême violence sur la capitale yéménite Sanaa se sont concentrés dans la nuit sur des positions de la Garde républicaine, corps d'armée resté fidèle à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, aujourd'hui allié aux Houthis.

L'objectif premier de la coalition, qui comprend une dizaine de pays arabes, est de dégrader et de détruire les infrastructures militaires des Houthis et de leurs alliés.

Le porte-parole saoudien de la coalition, le général Ahmed Assiri, a implicitement admis la responsabilité de la coalition dans le raid qui a fait 40 morts et 200 blessés lundi dans le camp de déplacés d'Al-Mazrak, au nord-ouest du Yémen.

Une grande confusion règne dans le sud où, en plus des raids aériens de la coalition, des affrontements opposent des militaires favorables au président Abd Rabbo Mansour Hadi à des Houthis et leurs alliés.

R. I./Agence

IRAK

Tikrit "libérée des djihadistes" selon le Premier ministre

L'e Premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé mardi que la ville de Tikrit avait été reprise aux djihadistes à la faveur de la plus vaste opération lancée par les forces irakiennes depuis l'offensive

du groupe État islamique (EI) en juin dernier. M. Abadi "annonce la libération de Tikrit et félicite les forces de sécurité irakiennes et les volontaires pour cette étape majeure", selon un message mis en

ligne sur son compte Twitter, un mois après le lancement de l'opération ayant mobilisé des milliers de soldats, policiers et paramilitaires alliés aux forces gouvernementales.

Agence

Tintin en Amérique jugé "raciste" à Winnipeg ?

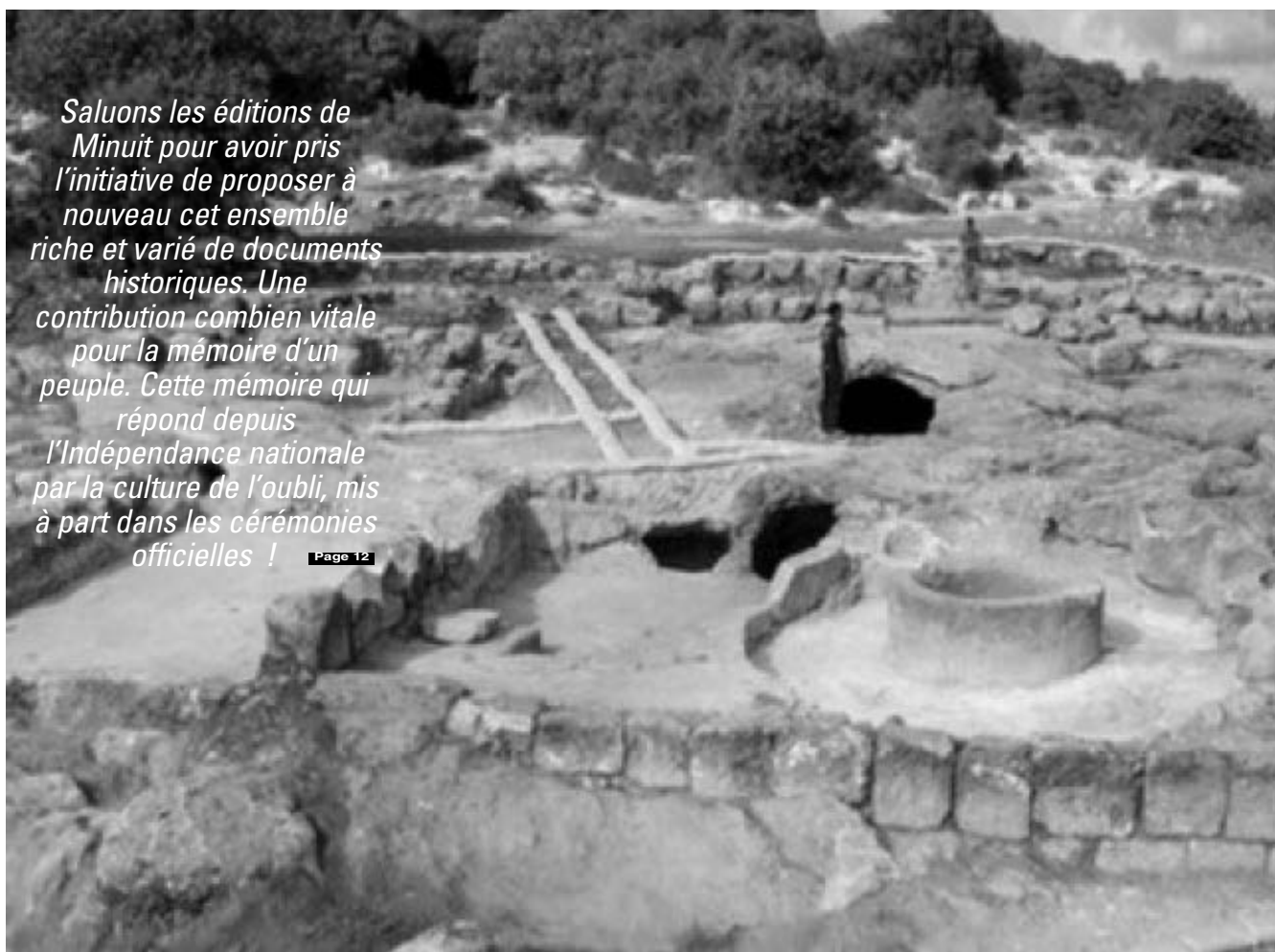
Page 14

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES INÉDITES À CONSTANTINE

L'antique Cirta dévoile une partie de sa mémoire

Saluons les éditions de Minuit pour avoir pris l'initiative de proposer à nouveau cet ensemble riche et varié de documents historiques. Une contribution combien vitale pour la mémoire d'un peuple. Cette mémoire qui répond depuis l'Indépendance nationale par la culture de l'oubli, mis à part dans les cérémonies officielles !

Page 12



PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Les Libyens craignent un "scénario irakien"

Les récentes images de la destruction de trésors antiques en Irak ont réveillé les craintes d'un scénario similaire en Libye, un pays au riche patrimoine archéologique où les groupes djihadistes gagnent du terrain.

Page 13



DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES INÉDITES À CONSTANTINE

L'antique Cirta dévoile une partie de sa mémoire

Saluons les éditions de Minuit pour avoir pris l'initiative de proposer à nouveau cet ensemble riche et varié de documents historiques. Une contribution combien vitale pour la mémoire d'un peuple. Cette mémoire qui répond depuis l'Indépendance nationale par la culture de l'oubli, mis à part dans les cérémonies officielles !

Au milieu du tohubohu des innombrables chantiers ouverts ici et là à Constantine, en prévision de l'événement "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", l'antique Cirta révèle des pans inédits de son histoire, jusque-là "dissimulés" sous terre ou derrière des murs décrépiés.

A chaque coup de pelle mécanique (ou presque), à chaque décapage profond, ce sont des "morceaux" de l'histoire de la ville qui resurgissent, des traditions lointaines qui sont déterrées, donnant un précieux aperçu sur les civilisations qui se sont succédé sur le sol de cette ville binilennaire. De la supposée Porte de l'antique Cirta, aux nécropoles estimées d'origine byzantine, entre fantaisie nourrie par des légendes lointaines et les débroussaillages rationnels appuyés par des théories et des preuves scientifiques, Constantine, la ville au charme désuet, se découvre et se dévoile, majestueuse et monumentale.

Porte de Cirta et l'empreinte de Salah-Bey

Aussitôt après le lancement des travaux de terrassement de la bibliothèque urbaine de Bab-El-Kantara, près du ravin du Rhumel, entre la passerelle Mellah-Slimane et le pont de Sidi-Rached, de grosses pierres de taille ont été mises au jour. Des pierres dont le volume laisse supposer la présence d'un édifice monumental, selon les conclusions de Ouafia-Adel, du Centre national de recherches en archéologie (CNRA). La découverte a alimenté, des jours durant, le quotidien des Constantinois. Entre ceux qui remettent au goût du jour la Porte de Cirta la Numide et ceux qui plongent dans les légendes populaires pour ressusciter Kasr-El-Ghoul (le palais de l'ogresse), ou encore ceux qui évoquent des pierres acheminées depuis El-Mansourah sur ordre de Salah Bey pour reconstruire le pont de Bab-El-Kantara, les rumeurs sont allées bon train. Le sondage effectué sur les lieux, à la suite de cette découverte, a permis de faire ressortir des piles de portes en pierre de taille.

Les nécropoles byzantines et l'histoire des sièges de la ville

Dans la salle de prière de la mosquée Sidi Affane, datant de l'époque Ziride (XII^e siècle), située dans la basse Souika, les travaux de restauration engagés dans le cadre des préparatifs de l'événement que la ville des ponts s'appête à accueillir, ont donné lieu à une découverte inédite : des ossements humains.

La révélation de cette curieuse découverte a vite fait le tour de la ville de Constantine où, à travers l'histoire, les cimetières ont toujours été localisés en extra-muros, en dehors du Rocher. Entre ceux qui propagent l'idée d'un charnier et ceux qui répandent la présence d'une nécropole de la loin-

taine civilisation Byzantine, les archéologues du CNRA poursuivaient leurs sondages, révélant au grand jour les ossements d'une trentaine de personnes, dont des bébés. Selon Mme Adel, les tombes retrouvées sont musulmanes et ottomanes, en brique et pourvues de dalles.

Elle précise que le fait que les défunts soient placés sur le côté, en décubitus latéral droit, selon le rite musulman, appuie cette hypothèse. L'archéologue, chef de projet des fouilles, indique aussi que la présence des traces de bois, de clous et de chaux, parmi les ossements retrouvés dans la salle de prière "ouvre la perspective à plusieurs lectures".

Les archéologues du CNRA continuent de faire parler les découvertes de la mosquée Sidi-Affane, et les indications pourraient, non seulement raconter la relation tumultueuse qu'entretenait Constantine avec les Hafsides et les Hammadites, mais rajouteraient, à coup sûr, "des chapitres aussi importants qu'originaux à l'histoire des sièges de Constantine", certifie Mme Adel.

Minaret de Djamaa-Lekbir derrière le mur, l'histoire
Les chantiers de restauration entre-

pris dans la mosquée Djamaa-Lekbir, édifiée en 1756 par Ahmed Bey El Kolli, ont permis d'exhumer l'histoire d'un haut lieu de culte. Les travaux de décapage du mur de la salle de l'imam ont dévoilé les restes du mur de la cour et du minaret original. Selon les archéologues qui se penchent sur le dossier, le minaret a été détruit entre 1867 et 1869 par l'administration coloniale pour pouvoir aligner l'ex-rue nationale (aujourd'hui rue Larbi-Ben-M'hidi).

Les analyses effectuées par les archéologues, qui ont permis d'identifier la découverte et le plan cadastral de Constantine, élaboré par l'administration française au début de l'année 1867, conforte le diagnostic des archéologues qui concluent que la découverte se situe exactement là où la cour et le minaret de la mosquée ont été localisés dans le plan de 1867.

Dans cette "valse archéologique" sans précédent, la cité fortifiée qui se maintient sur son Rocher depuis plus de 2.500 ans, et qui a vu défiler sur ses terres des civilisations et des civilisations, renoue avec le fil de sa mémoire et raconte les souffles de vie successifs qui l'ont empli.

CONSEIL NATIONAL DES ARTS
ET LETTRES À BÉCHARUn millier de cartes
d'artistes distribuées

Mille cartes d'artistes ont été distribuées à travers le pays, depuis l'installation du Conseil national des arts et des lettres (Cnal) en 2012, a indiqué, à Béchar, le président de cette instance.

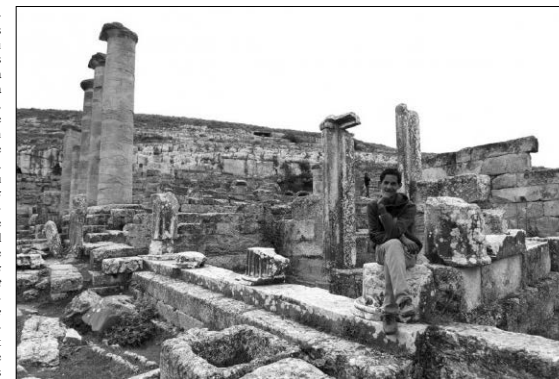
"Cette carte démontre la considération que porte l'Etat aux artistes qui disposent aussi, désormais, d'un statut qui leur ouvre des portes dont la principale, à savoir le droit à la sécurité sociale, est d'être reconnus en qualité de membres actifs de la société", a précisé Abdelkader Bendaâmache, lors d'une rencontre organisée lundi soir avec les artistes de cette wilaya. Cette rencontre, initiée à la maison de la culture Kadi-Mohamed, a permis au président du Cnal de mettre en exergue aussi les principaux dispositifs contenus dans le décret relatif au statut de l'artiste, premier outil juridique du genre depuis l'indépendance de l'Algérie et qui "permet enfin à l'artiste de s'émanciper en lui permettant d'avoir une existence juridique", a-t-il souligné.

La promulgation de cet instrument juridique et la mise en place du Cnal "l'intérêt porté par l'Etat à cette catégorie d'artistes et de créateurs à travers le pays", a-t-il expliqué. Le président du Cnal a, par ailleurs, estimé "nécessaire" l'adhésion de l'ensemble des artistes et des gens des spectacles à sa structure, pour que le secteur puisse disposer à l'avenir d'une véritable nomenclature des artistes dans le pays. Un débat s'est instauré par la suite, ou plusieurs questions liées aux contraintes rencontrées par les artistes de la wilaya de Béchar, notamment l'absence d'une antenne locale de l'office national des droits d'auteurs et voisins (Onda), ont été débattus par l'assistance.

Cette dernière a accueilli favorablement la mise en place de la carte d'artistes ou déjà 512 dossiers ont été déposés au niveau de la direction locale de la culture, selon les responsables de cette direction.

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Les Libyens craignent un "scénario irakien"



Les récentes images de la destruction de trésors antiques en Irak ont révélé les craintes d'un scénario similaire en Libye, un pays au riche patrimoine archéologique où les groupes jihadistes gagnent du terrain. Méconnue, la richesse patrimoniale de la Libye a peu à envier à celle de l'Italie, son ancienne puissance coloniale, ou de la Grèce. Cyrène est ainsi surnommée "Athènes d'Afrique" et son temple d'Apollon comparé à celui d'Olympie. D'ailleurs, les sites de Cyrène comme ceux de Leptis, Sabratha (nord), Ghadamès (ouest) et Akakous (sud) sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco. "Nous craignons que les extrémistes ne s'en prennent à notre patrimoine comme ils l'ont fait en Irak", s'inquiète le chef du service des Antiquités libyennes Ahmed Hassan, interviewé par l'AFP à Shabat, une ville de l'est proche de Cyrène. C'est pour cela que "nous travaillons avec des partenaires étrangers et d'autres acteurs", ajoute-t-il. "Experts et archéologues craignent que le scénario irakien ne se reproduise en Libye", confie aussi Mohamed al-Chelmani, le responsable du département Archéologique de Benghazi, la grande ville de l'est. La communauté internationale avait été très choquée en février par une vidéo diffusée par le groupe Etat islamique montrant des jihadistes réduisant en miettes de nombreuses pièces archéologiques, dont des objets inestimables exposés au musée de Mossoul, le fief de l'EI en Irak. Le groupe jihadiste, qui contrôle depuis 2014 de nombreuses régions de ce pays, est aussi accusé d'avoir pillé et vandalisé de nombreux sites archéologiques.

Mausolées détruits

Comme en Irak où l'EI a profité de l'incapacité de forces de l'ordre à assurer la sécurité, les jihadistes poussent leurs pions en Libye, notamment dans l'est, en profitant du chaos qui y règne depuis la chute du colonel Kadhafi en octobre 2011. Le pays est depuis sous le joug de milices rivales, avec aujourd'hui deux gouvernements et parlements rivaux, sans aucune perspective de règlement politique de la crise. Fin 2014, une emblématique statue d'une femme nue caressant

une gazelle a disparu en plein Tripoli, un acte attribué par les autorités à des "terroristes". Plusieurs mausolées dans la capitale et ailleurs ont en outre été détruits par des islamistes radicaux parfois au bulldozer car, selon eux, la vénération de saints musulmans ou de leurs tombes contredit l'unicité de Dieu.

Dans ce contexte, les archéologues n'excluent plus de mettre à l'abri "hors du pays" les trésors menacés, et de les rapatrier une fois la sécurité rétablie, selon M. Chelmani. Pour mener à bien ce projet, les responsables libyens entendent demander l'aide de l'Unesco et de l'Onu, explique-t-il. L'urgence est aussi de lutter contre le trafic d'antiquités, l'absence de sécurité ayant favorisé les fouilles clandestines sur les sites. Plusieurs cas de vols d'objets antiques ont ainsi été répertoriés à Syrte (nord), Cyrène et dans d'autres localités de l'est, selon le porte-parole du département des Antiquités, Fathallah Kammech. Fin 2011, "le trésor de Benghazi", une collection de quelque 8.000 pièces d'or, d'argent et de bronze, remontant à Alexandre le Grand, et qui était conservé dans une banque de cette ville, s'est volatilisé. Les archéologues regrettent que les Libyens, d'une façon générale, n'aient pas conscience de l'importance du patrimoine pré-islamique. L'expert libyen en archéologie Fadhil al-Hassi cite l'exemple de la destruction d'au moins 15 sites depuis 2011 par des habitants qui ont construit des maisons à leur place, dont certaines à Shabat.

A Tobrouk, à la frontière égyptienne, un ancien palais islamique remontant à plusieurs siècles a été endommagé et fait aujourd'hui office d'étable. La plupart des sites archéologiques, en pleine nature, ne sont par ailleurs pas très bien protégés, surveillés seulement par des civils non armés dépendant du département des Antiquités.

ITALIE

Le musée égyptien de Turin renaît après des travaux pharaoniques

Le musée égyptien de Turin, quasi-bicentenaire et détenteur d'une des principales collections de ce type au monde, a dévoilé mardi dernier ses locaux agrandis et rénovés à l'issue de cinq années de travaux "pharaoniques". Resté ouvert tout au long des travaux, le bâtiment, conçu au XVII^e siècle pour abriter une école jésuite, a vu sa surface d'exposition quasi doublée à 12.000 mètres carrés, son bâtiment mis aux normes et assaini et sa présentation interne remaniée de fond en comble, le tout pour un budget de quelque 50 millions d'euros. Statues de pierre, stèles, momies, sarcophages et papyrus s'alignent, soigneusement mis en valeur. Les vieilles devantures de bois ont cédé la place à des vitrines de verre éclairées par des lampes led. Le musée, l'un des 10 plus visités d'Italie (plus d'un demi-million de visiteurs en 2014), ouvrira gratuitement au public pour la journée de

Napoléon

Une grande partie de son fonds (environ 5.300 objets, dont 100 statues, 170 papyrus, des sarcophages et des momies) provient de l'acquisition en 1824 par le roi de Sardaigne Charles-Félix de Savoie d'une partie de la collection d'un compagnon d'armes de Napoléon Bonaparte, le Piémontais Bernardino Drovetti. Refusée par la France, elle fut achetée à grands frais par le roi pour des raisons essentiellement de prestige. Drovetti accompagna le futur empereur durant sa campagne d'Egypte et il fut promu consul de France dans ce pays. Il se mit à réunir des milliers de pièces antiques égyptiennes, qu'il réussit à transférer en Europe pour les vendre. Une autre partie de sa collection se trouve aujourd'hui au musée du Louvre à Paris. A l'époque, l'égyptologie faisait fureur : "C'était une mode. Le grand public découvrait ces objets tellement nouveaux, qui racontaient

une histoire lointaine, illisible", explique le commissaire Moiso. "Bonaparte, au-delà de ses succès militaires, qui certes n'ont pas été terribles en Egypte, a deux grands mérites : d'avoir amené avec lui des savants, des personnages extraordinaires, qui raconteront pour la première fois en Occident l'histoire de l'Egypte de manière scientifique. (...) Et de l'autre il y a cette pierre bénie", la pierre de Rosette, la pierre découverte permettra le déchiffrement des hiéroglyphes par le savant français Jean-François Champollion, souligne-t-il.

Champollion lui-même ne put résister à l'attraction que représentaient ces pièces encore inconnues et se présenta de sa propre initiative en Italie. Il passera plusieurs mois à étudier les pièces et à en dresser le catalogue. "La route pour Memphis et Thèbes passe par Turin", a-t-il écrit à leur propos.

Campagne d'Egypte avec

POLÉMIQUE DANS L'OUEST DU CANADA

Tintin en Amérique jugé "raciste" à Winnipeg ?

Après *Tintin au Congo*, c'est au tour de *Tintin en Amérique* de créer la polémique dans l'ouest du Canada, à Winnipeg, capitale du Manitoba. Même si la décision ne fait pas l'unanimité, mardi 24 mars, le réseau des librairies publiques – Winnipeg Public Library – a décidé de classer dorénavant la célèbre bande dessinée dans la collection "Adultes et Parents" plutôt que "Services Jeunesse".

3^e FESTIVAL CULTUREL
RAHAB-TAHAR DE POÉSIE
POPULAIRE DE LIOUA

Biskra au rythme du Melhoun

Biskra au rythme des récitals de poésie populaire ont marqué l'ouverture, mardi à la maison de jeunes de la commune de Lioua (Biskra), de la 3^e édition du festival culturel de poésie populaire Rahab-Tahar. D'illustres poètes du Melhoun, parmi lesquels Bachir Kedhifa, Abdelhafid Abdelghafar, Abdelkader Atoui, Othmane Saïbi et Abdelkader Arabi ont déclamé leurs textes avec une emphase et une éloquence qui ont ravi le nombreux public présent.

Des poètes arabes dont Mohamed Bayazid (Syrie), Khira Bent Youcef Abassia (Tunisie) et Najam Saïd Ghala (République arabe sahraouie démocratique) participeront au festival, a indiqué à l'APS Abdelhalim Guettaf, coordinateur général de la manifestation. Une exhibition en plein air de troupes folkloriques locales qui ont exécuté des danses populaires sur les mélodieuses sonorités de gasba et de bendir, ainsi qu'une fantasia, ont plongé le public dans une ambiance de grande fête populaire.

Une attestation d'honneur a été remise, lors de l'ouverture, à Salem, fils du défunt artiste Rahab Tahar (1917-1999) en hommage aux efforts consentis par son père au service de l'art durant le XX^e siècle en Algérie. Une exposition de produits artisanaux, réalisés par des femmes, a été organisée à cette occasion, en plus d'une randonnée à travers les oasis de Lioua en l'honneur des hôtes de la wilaya de Biskra.

Les activités organisées au titre de ce festival, initié par l'association des activités culturelles et de jeunes de la commune de Lioua, se poursuivront durant trois jours.

Après *Tintin au Congo*, c'est au tour de *Tintin en Amérique* de créer la polémique et d'être traité de raciste. C'est en tout cas ce que dénoncent plusieurs habitants de Winnipeg, la capitale du Manitoba, dans l'Ouest canadien. Dans le troisième volet des aventures de Tintin, publié au début des années 30, on appelle les autochtones des « Peaux rouges » et, sur la couverture, un « méchant » Indien avec une coiffe à plumes et un tomahawk menace un Tintin, le célèbre reporter, attaché à un poteau... Eh bien, ce Tintin portait atteinte à l'image des autochtones.

Des êtres sauvages et dangereux

Plusieurs personnes ont demandé en fin de semaine dernière à la librairie Chapters de retirer de ses rayons la célèbre BD. Sur son compte *Tweeter*, Leslie Spillet, qui se présente notamment comme une militante pour les Premières nations, a demandé à Chapters de retirer le livre car les images et son contenu perpétuent, selon elle, des idées racistes sur les Premières nations. Il ferait même écho au racisme subi par la communauté. Les Indiens, a-t-elle expliqué en entrevue, sont

présentés « comme des êtres sauvages et dangereux, des êtres que l'on doit craindre » tandis que « le petit Tintin est là sans défense ». Chapters l'a temporairement retiré... avant de le remettre, car cela ne répond pas, dit la compagnie, à ses critères et ne justifie donc pas une telle action. Il n'y a ni pornographie juvénile ni instructions pour construire des armes de destruction massive, ni n'importe quel propos encourageant l'annihilation d'un groupe. On dénonce des clichés négatifs, du racisme, et le livre est à nouveau en vente chez Chapters. Mais, il y a un « mais », les librairies publiques de Winnipeg ont décidé de le retirer. Elles l'avaient déjà fait en 2007, suite à des plaintes. Il sem-



blerait qu'il y ait eu un petit problème et qu'il ait été remis dans le réseau par mégarde. Mardi 24 mars, le réseau des librairies publiques – Winnipeg Public Library – explique à *RFI* avoir décidé de classer dorénavant la célèbre bande dessinée dans la collection « Adultes et Parents » plutôt que « Services Jeunesse ».

La plus importante population autochtone

Quant au public, il réagit de manières diverses : il y a des pour et il y a des contre. Pour certains, cette bande dessinée est un produit de son époque et il faut la prendre comme telle. Même dans la BD, arguent-ils, à un moment, Tintin vient défendre les autochtones contre les méchants capitalistes qui veulent le pétrole qui sort de la terre des Premières nations. Un spécialiste des Aventures de Tintin reconnaît le caractère stéréotypé de son troisième volet... Mais de là à parler

de racisme, il n'est pas d'accord, car « il faut, dit-il, se remettre dans l'époque ». D'autres, en revanche, estiment qu'il faut quand même le retirer. Et puis, il y a les philosophes – si on peut dire – qui proposent de le garder dans les bibliothèques publiques, mais à des fins éducatives. Winnipeg compte la plus importante population autochtone urbaine au Canada : près de 12 %. Le sujet est donc sensible. En janvier, le maire, lui-même métis, avait reconnu, en larmes, que sa ville avait un problème de racisme envers les autochtones. Ceux qui souhaitent garder le livre dans les bibliothèques précisent qu'il faut y ajouter un avertissement du style : « Attention, ce livre présente des stéréotypes », et les parents pourront l'utiliser afin de montrer à leurs enfants l'image qui était perçue avant et discuter de ce qu'il en est maintenant. Petit rappel : lors d'une vente aux enchères, en 2012, le prix de la couverture de Tintin en Amérique a atteint le chiffre record (et jusqu'alors

CINÉMA, JAMES BOND

Idris Elba pas assez "anglais-anglais" selon Roger Moore

Faute d'être "anglais-anglais", Idris Elba ne pourra pas incarner James Bond, a déclaré l'ancien agent 007 Roger Moore, dans une interview accordée à *Paris Match*. Face à la polémique, l'acteur plaide l'erreur de traduction. Idris Elba, prochain agent 007 ? Le nom de l'acteur britannique, repéré dans les séries *The Wire* et *Luther*, circule pour prendre la relève de Daniel Craig. Une tête d'affiche qui déplaît à l'ancien 007 Roger Moore. « Bien que James (Bond) ait été joué par un Écossais, un Gallois, un Irlandais, je pense qu'il doit être Anglais-Anglais. C'est néanmoins une idée intéressante, mais irréaliste », a déclaré l'acteur âgé de 87 ans, dans une interview accordée à *Paris Match*. Des propos qui ont suscité la polémique, notamment sur *Twitter*, où certains ont dénoncé une sortie raciste, quand d'autres se sont montrés plus mesurés : « Je suis fan de Roger Moore, il n'est pas raciste. Mais il a tort : Idris Elba ferait un superbe

James Bond », a réagi l'animateur britannique Piers Morgan. Face au tollé, Roger Moore s'est défendu de tout racisme, et a assuré que ses propos n'avaient pas été correctement traduits. « Une interview accordée à *Paris Match* sous-entend que j'ai dit quelque chose de raciste à l'encontre d'Idris Elba. C'est tout simplement faux », a tweeté l'acteur.

Des propos "fidèlement retranscrits" pour *Paris Match*

Le responsable des pages "Culture" de *Paris Match*, contacté par l'Agence France-Presse, a de son côté assuré que « les propos de Roger Moore avaient été fidèlement retranscrits ». « Roger Moore sous-entend que ce serait compliqué d'avoir un James Bond noir, dans le sens où on ne peut imaginer un général de Gaulle joué par un acteur noir et James Brown par un blanc », assure le responsable de l'hebdomadaire. Le nom d'Idris Elba circule depuis quelques années pour

succéder à Daniel Craig, relançant à chaque fois le débat sur la possibilité de voir un jour un acteur noir incarner James Bond. Une polémique qui agace et inquiète le principal intéressé. « Je ne veux pas seulement être le James Bond noir », expliquait-il en septembre 2011, déjà pressenti pour endosser le costume de l'agent double. « Sean Connery n'était pas le James Bond écossais, et Daniel Craig n'était pas le James Bond aux yeux bleus. Donc si je joue le rôle, je ne veux pas être catalogué comme le James Bond noir », poursuivait-il dans une interview accordée à NPR. L'acteur, qui a dans le passé réagi à plusieurs sorties racistes à son encontre, ne s'est pas exprimé sur les propos de Roger Moore. En attendant, l'acteur peut compter sur une solide base de fan : une page Facebook, créée bien avant la polémique et intitulée « Nous voulons Idris Deba comme James Bond », rassemble déjà plus de 32.000 d'abonnés.

AVC : symptômes, traitement, risques, prévention...

L'accident vasculaire cérébral survient après obstruction ou rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau. Un accident qu'il est important de savoir reconnaître pour réagir le plus vite possible. 130.000, c'est le nombre de personnes qui seraient victimes chaque année d'un accident vasculaire cérébral uniquement en France. Selon les estimations, l'AVC frapperait ainsi une personne toutes les quatre minutes, menant souvent à de sérieuses conséquences.

En effet, dès qu'un accident se déclenche, c'est une véritable course contre la montre qui démarre car il est impératif d'intervenir vite. D'après un nouveau sondage de l'Ifop réalisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'AVC, trois personnes sur quatre savent qu'il est important de composer le numéro du Samu dès que possible. Mais encore faut-il savoir reconnaître les signes de cet accident malheureusement brutal et difficile à prévoir.

Symptômes : comment reconnaître un AVC ?

L'AVC est lié à l'apparition d'une défaillance de la circulation du sang dans une ou plusieurs parties du cerveau. Plus précisément, il apparaît suite à l'obstruction ou à la rupture d'un vaisseau sanguin. A cause de cela, le cerveau ne va plus être irrigué correctement et les cellules nerveuses ne vont plus recevoir ni l'oxygène, ni les nutriments dont elles ont besoin. A court terme, cette défaillance peut entraîner une grande variété de symptômes qui ne sont pas tous nécessairement présents. Il peut s'agir :

- * d'une perte de la motricité d'un bras, d'une jambe, de la moitié du visage voire de la totalité du corps, conduisant à une paralysie et une perte d'équilibre
- * d'une perte de la sensibilité ressentie comme un engourdissement au niveau des membres ou de la face
- * certaines personnes présentent des difficultés soudaines à s'exprimer, à trouver les mots ou à parler
- * d'autres ressentent des manifestations au niveau de leur vue : soudaine perte de vision, vision trouble dans un seul oeil, sensation d'éblouissement, perte de la vision des couleurs
- * l'attaque peut aussi se manifester sous forme de maux de tête d'une intensité exceptionnelle et accompagnés de vomissements. Tous ces signes peuvent être brefs et disparaître d'eux-mêmes mais ils doivent rapidement alerter et pousser à intervenir en urgence.

En effet, l'accident peut être transitoire et suivi plus tard par un accident plus sévère.

Traitement : que faire en cas d'AVC ?

Le premier objectif de l'intervention est de rétablir la circulation sanguine en cas d'obstruction ou de réduire l'épanchement de sang en cas d'hémorragie. En fonction de la situation, plusieurs traitements sont possibles. En cas d'obstruction, c'est une



enzyme du sang qui aide à dissoudre les caillots (appelée activateur tissulaire du plasminogène) qui est administrée. Elle permet d'éliminer l'obstruction rapidement. Dans les heures qui suivent, d'autres traitements, notamment anti-coagulant ou anti-plaquettaire, peuvent être donnés au patient. S'il y a une hémorragie, une opération peut être nécessaire pour épancher le sang. Rapidement, les médecins vont s'interroger sur la cause de l'AVC et tenter d'identifier des facteurs ayant pu le favoriser, afin de réduire le risque de récurrence. Outre les médicaments, la rééducation fait partie intégrante des traitements envisagés pour permettre de restaurer les fonctions qui ont pu être endommagées ou perdues suite à l'AVC. Malheureusement, après une attaque, de nombreuses personnes atteintes continuent de souffrir de séquelles qui peuvent être motrices, sensorielles ou cognitives et handicaper particulièrement leur vie dans les cas les plus sérieux.

Facteurs de risque : comment prévenir les AVC ?

La maladie étant de mieux en mieux connue, les médecins ont réussi à identifier des facteurs qui accroissent le risque de faire un AVC. Le principal est l'hypertension artérielle (HTA) qui affaiblit la paroi des vaisseaux sanguins. Une HTA multi-

plie quasiment le risque d'AVC par 9 avant 45 ans alors qu'il le multiplie par 4 chez les plus de 45 ans. Autre facteur de risque : le tabagisme qui contribue à l'athérosclérose, augmente la pression sanguine et peut réduire la qualité de l'oxygène livré par le sang. Une consommation régulière et importante d'alcool peut aussi augmenter le risque. Parmi les autres facteurs, on trouve l'obésité, une mauvaise alimentation, un manque d'activité physique mais aussi un stress chronique. Les personnes diabétiques, souffrant de migraines, ou dont un proche parent a été victime d'AVC, ont également un risque plus élevé de faire un jour un AVC. Si le vieillissement est un facteur aggravant, les AVC ne touchent pas que les individus de plus de 65 ans et peuvent aussi survenir chez les plus jeunes. En guise de prévention, il est donc conseillé de surveiller ces facteurs et de consulter régulièrement un médecin, en particulier si l'on est considéré comme une personne à risque. Tout signe suspect doit alerter et inciter à consulter rapidement.

L'accident ischémique transitoire : également une urgence

L'accident ischémique transitoire se traduit par au moins un des trois signes d'alerte : engourdissement du visage, engourdissement ou perte de force d'un

bras ou troubles de la parole. Ces signes disparaissent en quelques minutes.

Cela signifie qu'il y a un obstacle à la circulation du sang dans le cerveau. L'urgence et la nécessité d'une prise en charge adaptée sont identiques, car le risque de faire un nouvel AVC dans les 24 heures est élevé.

Il faut appeler en urgence le Samu depuis un téléphone fixe ou depuis un téléphone portable.

Lorsque vous êtes en communication ;

- * parlez calmement et clairement
- * donnez votre numéro de téléphone
- * donnez votre nom et celui du malade
- * indiquez le lieu et l'adresse exacte, ainsi que l'étage
- * décrivez le plus précisément possible les signes qui vous ont alerté (paralysie d'un membre, ou soudaine faiblesse musculaire, troubles de la parole ou de la vision), l'heure de début, le mode d'installation des signes et leur évolution (disparition, stabilisation, aggravation) et l'état de conscience (éveillé, somnolent...)

-ne raccrochez pas avant que votre interlocuteur ne vous le demande. Le médecin régulateur peut avoir besoin d'autres renseignements ou peut vous donner des directives, par exemple sur les gestes à pratiquer dans l'attente de l'équipe médicale mobile.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
N° 974/S.T./2015

Monsieur le président de l'APC de meftah

A
L'entreprise AMEUR ABDERAHMAN

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément à l'article 112 du décret présidentiel N°10-236 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

L'entreprise AMEUR ABDERAHMAN sise cité el khadra meftah titulaire du marché N° : 01/2014 approuvé le 06/10/2013 et ODS délivré N° : 70/2014 relatif au projet Aménagement siège APC est Mise En Demeure, a cet effet l'entreprise est tenue de respecter les clauses du marché et reprendre les travaux sur le chantier dans un délai de 48 heures à compter de la 1^{ère} journée de publication de cette mise en demeure faute de quoi des mesures correctives seront prises.

Midi Libre n° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Anep - 316 606

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ADRAR

Avis d'attribution provisoire de marché N°03/2015
NIF 098601015001251

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, L'université d'Adrar porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n°03/2015 relatif à l'acquisition installation et mise en service d'équipements scientifiques pour les laboratoires de recherches, paru dans les journaux le 18/02/2015.

Qu'à l'issue de l'évaluation des Offres, le marché est attribué, à titre provisoire, aux soumissionnaires ci-dessous mentionnés, à savoir

Soumissionnaire	Lots	Délai	Notes Technique	Montant TTC	Observation
EURL ECOMES	02 Acquisition d'équipements de laboratoire d'énergie environnement et système d'information	75 Jours	73,60	9923044,95 DA	mieux Disant

Les autres soumissionnaires, intéressés, sont invités à se rapprocher auprès des services de l'Université d'Adrar, au plus tard trois (03) jours, à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs Offres techniques et financières.

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret sus cité.
Les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours, à compter du 1^{er} jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar conformément aux dispositions de l'article 114 du décret sus cité..

Midi Libre n° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Anep - 316 527

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 099914042224207

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°30/2012

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°30 du 30/08/2012, que l'avis d'attribution provisoire relatif au projet de Réalisation de 60 Logements Publics Locatifs à Chehaima, paru dans le quotidien national EL-ADJEWA le 20/12/2012, attribué provisoirement à l'entreprise BENDJARI Tayeb, est annulé pour motif : Seule l'offre retenue a été préqualifiée techniquement.

Midi Libre n° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Anep - 316 487

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°: 09 /2015

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUEAT
NIF: 099903019005918

Intitulé de l'Opération: suivi et réalisation d'une cité universitaire 3000 lits à Laghouat.
N° Opération: NK 5.621.5.262.103.11.01

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant la réalisation le lot n° 06 : réalisation salle de sport à la cité universitaire 1000 lits à Laghouat

Les entreprises de réalisation intéressées et qualifiées en bâtiment catégorie (III) et plus (activité principale ou secondaire) peuvent retirer le cahier des charges auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT (cité Sassi boulaflaa-Laghouat) ou bureau d'étude Taleb Larbi auprès de la direction de l'éducation à Laghouat.

L'offre est à présenter sous enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «soumission à ne pas ouvrir»

« réalisation le lot n° 06 : réalisation salle de sport à la cité universitaire 1000 lits à Laghouat » et l'adresse du maître de l'ouvrage

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées:

Enveloppe de l'Offre technique: qui porte la mention -offre technique- et doit comporter les pièces suivantes:

Copies de :Registre de commerce, qualification, pièce fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH), casier judiciaire, extrait de rôles apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matériels, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de propreté, le numéro de d'identification fiscale(NIF), déclaration annuelle de DAS 2014; attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les bilans financiers des trois dernières années, cahier des charges signé et paraphé.

NB: tout document fournis doivent être en deux exemplaires.

Enveloppe de l'Offre financière: qui porte la mention -offre financière - et doit comporter les pièces suivantes: (lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).

Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUEAT (cité Sassi boulaflaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13h30).

L'ouverture publique des plis technique et financière s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires reste engagé par son offre, pendant une période (délais de préparation des offres + 03 mois), cette période est mise en vigueur à compter du dernier jour de préparation des offres.

Midi Libre n° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Anep - 316 594

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS 16^{ES} DE FINALE, ES SÉTIF-REAL BANJUL

Les Sétifiens confiants mais prudents

L'ES Sétif, détentrice du trophée, accueillera demain, à partir de 18h30 au stade 8-Mai-45, le Real de Banjul de la Gambie en match des 16^{es} de finale retour de la Ligue des champions, avec la ferme intention de se qualifier pour le prochain tour.



PAR MOURAD SALHI

Les poulains de Kheirddine Madoui, qui ont bien défendu leur réputation en revenant avec un nul du terrain du Real Banjul de Gambie, ne comptent pas rater cette belle opportunité à domicile et devant leur public pour arracher le ticket qualificatif qui sera mis en jeu sur leur stade fétiche. Les coéquipiers d'Abdelmalek Ziaya qui ont fait preuve d'une grande détermination en tenant en échec leur vis-à-vis sur ses bases, sont bien partis pour composer leur billet pour le prochain tour. Néanmoins, une certaine prudence doit être de mise du côté sétifiens face à un adversaire qui va jouer certainement son va-tout. « C'est vrai que le résultat du match aller a été réalisé par une équipe très remaniée, c'est vrai aussi que le but inscrit en déplacement peut valoir son pesant d'or, mais je n'apprendrais rien à personne en rappelant qu'en football tous les scénarios sont envisageables

», a indiqué l'entraîneur Kheirddine Madoui. Une certaine méfiance doit être, donc, de mise pour éviter toute mauvaise surprise à domicile. Le premier responsable à la barre technique des Noir et Blanc mis en garde ses hommes contre tout excès de confiance. Le match de demain sera une toute autre paire de manche et l'avantage du terrain et du public n'est pas un critère de réussite. Les gars de la capitale des Hauts-Plateaux ne devraient pas penser au travail accompli car tout pourra arriver pendant les 90 minutes de la partie. Certes, l'unique but inscrit lors du match aller est très précieux, mais la concentration doit être totale. Pour l'entraîneur de la formation d'Aïn Fouara, « il serait risqué de croire que le plus gros a été fait en Gambie car notre qualification pour le tour suivant, il faudra aller la chercher en nous montrant sérieux, appliqués et solitaires pendant les 90 voire les 120 minutes, et en faisant valoir notre force collective », a-t-il dit. Les joueurs sétifiens doivent mettre de côté les deux défaites en

championnat face respectivement le MC Alger et sur l'ASO Chlef à domicile. Le championnat national et la Ligue des champions d'Afrique sont deux compétitions complètement différentes. N'empêche, le technicien sétifien confirme que ses joueurs sont habitués à ce genre de situation difficile, et ils sauront relever le défi.

Côté effectif, le représentant algérien dans cette prestigieuse compétition continentale, l'Entente de Sétif devrait se passer des services de Dagoulou et Boukria qui souffrent toujours de blessure. En revanche, le technicien sétifien s'est réjoui du retour de Demmou et Aroussi, deux joueurs importants dans son échiquier. En cas de qualification, l'ES Sétif affrontera aux huitièmes de finale le Raja Casablanca du Maroc. Ce dernier a déjà fait un grand pas vers la qualification après s'être imposés sur le terrain des Sud-Africains de Kaizer Chiefs.

M. S.

TIR, CHAMPIONNAT MILITAIRE

Domination de l'Ecole d'application de la défense

Le championnat national militaire de tir au fusil semi-automatique (messieurs et dames) clôturé, mardi à l'Ecole d'application de l'infanterie de Cherchell (Tipasa), a été marqué par une domination manifeste des équipes de l'école d'application de la défense contre Avions de Laghouat et l'Académie militaire de Cherchell. Cette manifestation de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre du programme sportif annuel de l'Armée nationale populaire (ANP), a vu la participation de 90 compétiteurs, dont 15 éléments féminins, issus de 15 équipes représentant les différentes régions et écoles militaires.

Par équipes et en individuel, la première place, chez les hommes, est revenue à l'Ecole d'application de la défense con-

tre avions de Laghouat tandis que pour les dames, la marche la plus haute du podium est revenue à l'Académie militaire de Cherchell.

Les 2^e et 3^e places par équipes (hommes) sont revenues respectivement à l'Ecole d'application des forces spéciales de Biskra et l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne de Boussaâda, tandis que chez les dames, l'Ecole supérieure de la marine de Tamenfoust (Alger) et l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers (Boumerdes) se sont respectivement adjugé les 2^e et 3^e places. La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive présidée par le commandant de l'école d'application de l'infanterie de Cherchell, le général El Hadi Mesbah, a été marquée, notamment, par

un défilé des équipes participantes avant que les vainqueurs des 3 premières places (en individuel et par équipes) ne se voient remettre des médailles et des attestations d'honneur.

Le général Mesbah, à cette occasion, exhorté les athlètes à redoubler de leurs efforts et à faire preuve de rigueur et de discipline afin de représenter dignement l'Algérie lors des rendez-vous sportifs mondiaux, mettant en exergue l'importance accordée par la direction de l'armée dans le but de développer la pratique sportive militaire.

Affirmant que la pratique sportive permet de s'acquitter de sa mission avec succès, il a invité le personnel militaire à s'adonner au sport au regard de ses bienfaits sur le corps et l'esprit.

MC Alger Raïssi souhaite le maintien d'Artur Jorge pour la saison prochaine

Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Raïssi, a exprimé mardi son souhait de voir l'entraîneur portugais de l'équipe, Artur Jorge, renouveler son expérience avec le Doyen, en vue de la saison prochaine. "C'est un entraîneur qui est en train d'effectuer un excellent travail avec son staff, en témoignent les dernières victoires réalisées par l'équipe. Je ne connais pas encore son intention, s'il veut rester ou non la saison prochaine, mais si ça ne tenait qu'à moi, je souhaite vraiment qu'il renouvelle son expérience avec le MCA", a affirmé, à l'APS, le premier responsable du Doyen. Artur Jorge avait succédé, en novembre dernier, à Boualem Charef, limogé à l'issue de la défaite concédée en championnat face au CR Belouizdad (2-0), et dont le bilan ne jouait pas en sa faveur. "C'est vrai que la touche d'Artur Jorge avait mis du temps à apparaître sur l'équipe, mais au fil du temps, et surtout au début de la phase retour, il a réussi à libérer le groupe sur le plan psychologique ce qui a permis aux joueurs d'avoir plus de confiance en leurs moyens", a ajouté Raïssi. Evoquant son avenir à la tête du club de la capitale, Raïssi souligne que le plus important est de sauver le club de la relégation, non sans évoquer son désir de rester "mais sous conditions". "Mon avenir n'est pas le plus important actuellement, l'essentiel est de voir le MCA rester en Ligue 1. Franchement, je ne sais même pas si je vais rester ou pas, mais si les décideurs me renouvellent leur confiance, je resterai sous conditions", a-t-il conclu. Après une phase aller négative avec un maigre bilan de 11 points en 15 matchs, le MCA a réussi à revenir au-devant de la scène lors de la seconde partie de saison, récoltant jusqu'à présent 19 points sur 27 possibles.

"Aucun stage n'est prévu durant l'arrêt de la compétition"

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) ne va pas effectuer un stage bloqué durant la période d'arrêt qu'observe la compétition jusqu'au 14 avril, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club algérois. "Nous n'avons prévu aucun stage, le staff technique va se contenter de tracer un programme pour meubler cet arrêt", a affirmé à l'APS le président du club, Abdelkrim Raïssi. Le MC Alger reste sur une victoire décrochée en déplacement face à la JS Kabylie (2-1), dans le cadre de la 24^e journée du championnat, enchaînant ainsi sa troisième victoire de rang. Lors du dernier arrêt qu'a observé la compétition au début de mars, le MCA avait effectué un stage de six jours à Tlemcen, ponctué par un match amical face au WAT local (3-3). Toutefois, le premier responsable du Doyen a regretté ce nouvel arrêt qui, selon ses propos, "stoppe la dynamique de l'équipe" qui reste sur trois succès consécutifs. "Nous aurions aimé continuer à jouer, d'autant que l'équipe est sur sa lancée, mais ce sont là les aléas du calendrier, et nous devons nous adapter à ça", a-t-il ajouté. Lors de la 25^e journée, qui se jouera les 14 et 17 avril, le MCA accueillera, à huis clos, le CR Belouizdad.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Évalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la

société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,

• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée

• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à

en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et

valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA D'EL-MENIAA
COMMUNE D'EL-MENIAA
M. F : 098447025138224

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/2015

Le président de l'APC d'El-Meniaa wilaya de Gharadaïa lance un avis d'appel d'offres ouvert pour réalisation du projet :

-Panier de ramadan

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent payer les droits et retirer le cahier des charge auprès de l'APC D'El-Meniaa (service des marchés) pendant les jours et heures de travail.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I-DOSSIER TECHNIQUE :

1. Photocopie de registre commerce dans la spécialité
2. Un casier judiciaire pour tous les membres de la société
3. Extrait de rôles pour tous les membres de la société et de la société elle même
4. Mise à jour (CASNOS) pour tous les membres de la société
5. Déclaration à souscrire, signée et datée)
6. Déclaration de probité (signée et datée)
7. Quitittance de paiement des droits du cahier des charges.

II-DOSSIER FINANCIER :

1. Soumission signée et datée
2. Bordereau des prix unitaires signé et daté
3. Devis quantitatif et estimatif signé et daté

Sous double enveloppes adressée à :

« Monsieur le Président de l'APC d'El-Meniaa »

Portant les références habituelles

« Avis d'appel d'offres - désigner le projet- A ne pas ouvrir » L'enveloppe extérieure doit être anonyme.

N.B : Les offres techniques et financières doivent être mises sous enveloppe fermée et cachetée séparée le premier portera la mention « dossier technique » et le deuxième « dossier financier » et tous les deux (les deux enveloppes) dans une enveloppe extérieure anonyme.

Les offres devront être déposées avant 12H00 du dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 14H30, en séance publique au siège APC. Les participants peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de préparation des offres + 45 jours.

Midi Libre n° 2446 - Jeudi 2 avril 2015 - Anep - 316 345

Anniversaire



C'est le 1^{er} avril que notre belle petite princesse **TOUCHENE SERINE** a soufflé sa septième bougie. En cette heureuse occasion, ses sœurs **SOPHIA, MARIA, SARA** se joignent à leurs chers papa et maman et souhaitent à leur petit bijou de sœur adorée un joyeux anniversaire, beaucoup de bonheur et une santé resplendissante.
A tes 100 Inshallah

MIDI
Quotidien national d'information 21878



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 633 79 16, Tél : 0770 32 44 06, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021 63 79 14 publicite@midi-dz.com

Cuisine

Carottes râpées au sésame



Ingrédients :

1 kg de carottes
2 c. à soupe de graines de sésame
2 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à soupe de vinaigre
Sel et poivre

Préparation :

Râper les carottes. Faire griller dans une poêle les graines de sésame jusqu'à ce qu'elles soient colorées, mais non brûlées (bien surveiller !).

Faire la sauce en mélangeant vinaigre, huile, sel et poivre. Assaisonner les carottes avec la vinaigrette, puis les saupoudrer des graines de sésame.

Gâteau renversé poires-oranges



Ingrédients :

3 poires (ou des poires au sirop)
2 œufs
100 g de sucre
2 c. à café de levure chimique
100 g de farine
Zeste d'1 orange
Jus d'1/2 orange
100 g de beurre fondu

Préparation :

Préchauffer le four à 180°. Préparer des moules individuels (8) de 5cm de diamètre. Battre les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la levure et farine tamisées, le zeste et le jus d'orange, puis le beurre fondu. Eplucher et vider les poires. Les couper en 6 quartiers chacune.

Les déposer dans les fonds des moules et couvrir de pâte. Cuire au four 15 mn environ.

Laisser refroidir avant de les

FORME ET BIEN-ÊTRE

Une silhouette svelte grâce à la corde à sauter

Une récente enquête a conclu que les deux activités physiques les plus susceptibles de brûler des calories en un minimum de temps sont la corde à sauter et le squash (sport de raquettes). Si vous sautez à la corde trois fois deux minutes, vous êtes dans une activité de combustion calorique déjà très intéressante.



silhouette et dynamise le corps. En plus, elle est facile d'accès.

Qu'est-ce que cela apporte physiquement ?

La corde à sauter est un travail vertical, sur l'équilibre. Il améliore l'alignement corporel et permet aux femmes de se tenir mieux. Et il fait aussi travailler l'équilibre. Et, en plus de l'amélioration de la respiration, le saut à la corde fournit un effort global : tous les muscles du corps travaillent en même temps et à peu près pareil. Résultat : la corde à sauter affine la

Peut-elle aider à maigrir ?

Oui, puisqu'elle permet de brûler des calories. Une récente enquête a conclu que les deux activités physiques les plus susceptibles de brûler des calories en un minimum de temps sont la corde à sauter et le squash (sport de raquettes). Si vous sautez à la corde trois fois deux minutes, vous êtes

dans une activité de combustion calorique déjà très intéressante. La preuve c'est que les boxeurs régulent leur poids pour rentrer dans leur catégorie grâce à la corde à sauter.

Quel matériel choisir ?

Une bonne corde à sauter possède des poignées ergonomiques qui suivent la forme des mains et qui permettent de caler son pouce et son index dans une encoche. Choisissez de préférence une corde adaptée à son niveau de pratique, en nylon léger pour les débutantes, en vinyle ou en cuir pour les initiées.

Ensuite, il faut absolument que les femmes, plus que dans n'importe quel sport, portent un soutien-gorge de sport, car la corde à sauter travaille sur un mouvement vertical, qui peut être mauvais pour la poitrine. Enfin, pour pratiquer la corde à sauter, on utilise des baskets de sport. À éviter absolument : sauter pieds nus.

Conseils à celles qui veulent s'y mettre :

Pour débuter, pratiquez la corde à sauter trois fois deux minutes, tous les deux jours, chaque "round" étant espacé d'une phase courte de récupération d'une quinzaine de secondes. C'est déjà un bon rythme qui permet de produire des effets au bout de deux mois de pratique. Le plus important est d'instaurer une pratique régulière, sans

CONFORT MAISON

La chambre à coucher...

La chambre à coucher est bien le coup de cœur de la maison, c'est le coin intime qui nous sert le plus souvent à se reposer, se calmer et généralement à trouver le sommeil.

Quelques conseils pour l'aménager

Isoler votre chambre à coucher contre le bruit et contre la lumière (mettez des lourds rideaux).

Évitez tout objet susceptible de dynamiser la pièce (télévision, téléphone, PC, plantes vertes ...). Si vous avez absolument besoin d'appareils électriques, éloignez-les au maximum de la tête du lit.

Choisissez des couleurs calmes (tel que le violet) et de la lumière douce pour créer une atmosphère relaxée.

Choisissez un lit de bonne qualité et placez-le le plus loin possible de la porte.

Ne mettez pas de miroir reflétant le lit,

ceci risque de faire rebondir les émotions négatives que vous rejetez en dormant.

Changez le décor d'une chambre à coucher, d'une saison à l'autre, sans pour autant changer les meubles. Ainsi, vous pouvez vous offrir une nouvelle chambre sans investissement majeur.

Pour votre literie

Trois à quatre fois par an, retournez votre matelas recto-verso en inversant la tête et les pieds. Pensez y au retour du froid et retour des beaux jours. Profitez-en pour passer un bon coup d'aspirateur sur le sommier. Laissez-le respirer avant de mettre des draps propres, attendez une demi heure, fenêtre ouverte, et aspirez la



poussière du matelas. Exposez-la quelques heures au soleil, dehors si possible, tous les deux ou trois mois. Aérez votre chambre tous les jours même s'il fait froid, les acariens et autres micro-organismes adorent les milieux humides et confinés.

Trucs et astuces

Un steak plus tendre



Pour le rendre plus tendre, badigeonnez-le 1/2 heure avant la cuisson avec de l'huile.

Reconnaître la fraîcheur d'un poisson



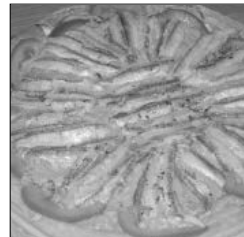
Regardez attentivement l'œil, les branchies et le ventre. L'œil doit être bombé et transparent, le ventre intact et ferme et les branchies rouges vif.

Écailler un poisson



Tenez le bien par la queue, le racler en remontant vers la tête avec un couteau plat ou un couteau à écailler.

Dessaler des anchois



Faites-les tremper dans du lait cru, ou faites-les tremper pendant 1/4 d'heure dans du vinaigre.

Mots Fléchés N°1750

contro- verses qualifi- cation	↓	dessin ↓	grande vedette artisan du bois	↓	person- nage fin de verbe	↓	parade militaire	↓	bien préparés	↓	fit un pari contrôle de navire	↓
↓		↓	↓	↓	↓				enjoué	→		
jeune voyou	→						lieux de gratinage vieilles bâtisses	→	↓			
mesurer	↓				fera de même chauf- feras	→						
à moi	→				inquié- tera régal de molosse	↓						dévoue- ments
cheveu du milieu	↓		modifie la charge atomique caverne	→					graminée nutritive	→		
		ponctuel	↓					vent du Nord	→			
nauséa- bond	↓	bêtises			arrivée à point	→		décapités	↓	terre ferme dieu de l'amour	→	
titre	→				oudirai	↓				surqi	→	
éliminer	↓			biqar- rons en cachette	→		temps de moisson image d'écran	↓		cepen- dant	↓	
								moulure de pilier reine des fleurs	→			petits vais- seaux
abhorré	↓	retour de vagues clôture le compte	→							posses- sif	→	
			bien tordus tissu étroit	→		capitaine d'arche curieu- ses	↓		vaste étendue	↓	conduit	
poin- çonne dites en douceur	↓							déforme la vérité	→	combine	↓	
								larcins	↓			
relèvera	↓	très heureux prélève le pollen	→			décou- vert êtres célestes	→					plat de la Chan- deleur
							cri dans l'arène	→				
envoi	↓	première lus lieu de délices	→		coin arçon en science	↓	orevassa	↓		symbole du curie surveil- lant	→	
			dévore	→					joueur salarié signe de notée	→		
bifurquer	→		existe	↓				paradis	→			
poison	↓							petit alu- minium	↓			
					tranche mince	→						
claires	→						poinçons	→				

SUDOKU

N°1739

SOLUTION SUDOKU

N°1738

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1738

4			2	6	1	
8						2
5	1			3	9	
2			7			
8	9				3	6
		1				9
	4	2			9	1
9					6	
7	8	4			5	

8	1	5	2	6	7	9	3	4
9	2	3	1	4	5	7	8	6
6	7	4	3	9	8	5	1	2
2	9	8	5	7	6	1	4	3
5	3	7	4	1	2	8	6	9
1	4	6	9	8	3	2	7	5
4	8	2	7	3	9	6	5	1
3	6	9	8	5	1	4	2	7
7	5	1	6	2	4	3	9	8

B	I	A	E	R	O	R
P	R	O	P	A	G	A
I	R	O	N	I	S	E
E	T	A	M	A	T	R
A	C	E	R	E	V	E
E	N	L	E	V	E	R
N	E	M	I	S	E	M
B	I	S	E	X	U	E
Q	B	E	E	G	A	I
R	U	D	E	P	I	L
E	U	R	O	R	E	F
I	S	O	L	A	T	I
D	U	S	S	U	T	U
C	R	E	A	I	T	E
A	N	I	S	E	T	T
E	M	U	S	R	E	T
A	M	E	N	T	E	R
A	S	S	A	G	I	E
S	B	A	R	R	E	R
R	E	P	A	R	E	S
R	I	T	E	B	I	S

L'étonnante complexité des mouvements des plaques tectoniques

Des membres de EarthByte, un célèbre groupe australien de spécialistes en géosciences, viennent de publier un bilan de leurs analyses, réalisées sur ordinateur, des mouvements des plaques tectoniques depuis 200 millions d'années.

Le plus précis à ce jour, il révèle que ces mouvements peuvent se modifier rapidement, à l'échelle du million d'années avec des vitesses de dérive pouvant atteindre temporairement 20 cm par an.

La dérive des continents a été étudiée à l'aide de l'ordinateur avant même qu'elle ne devienne la théorie de la tectonique des plaques. En effet, dès 1965, le très grand géophysicien britannique Edward Bullard avait déjà testé la concordance des continents au niveau non pas des rivages mais des frontières des plateaux continentaux au moyen de la seconde génération de l'Electronic Delay Storage Automatic Calculator (Edsac), un des tout premiers authentiques ordinateurs électroniques. La première génération était entrée en service en 1949 à l'université de Cambridge.

En 1968, alors que la théorie de la tectonique des plaques venait tout juste de naître dans les travaux de Jason Morgan, Dan McKenzie et Robert Parker, le grand géophysicien français Xavier Le Pichon l'a testée sur ordinateur. Par calcul, il a reproduit les mouvements de 6 grandes plaques divisant la surface du globe dont il détermine les frontières à partir de l'activité tectonique. Il lui a fallu pour cela calculer les pôles de rotation eulériens de leurs mouvements relatifs depuis 120 millions d'années. Il a montré ainsi que la quantité de croûte fabriquée au niveau des dorsales océaniques est bien égale à celle qui est absorbée dans les entrailles de la Terre par subduction. Si ce n'avait pas été le cas, la théorie des plaques aurait été réfutée.

Christopher Scotese est un géologue à l'origine du projet Paleomap dont l'objectif est de reconstituer l'histoire des mouvements de la tectonique des plaques pour les bassins

océaniques et les continents, ainsi que la distribution changeante des terres et des mers au cours des 1.100 derniers millions d'années. Cette vidéo illustre les résultats obtenus. On voit par exemple qu'une mer peu profonde (shallow sea) s'étendait derrière la Cordillère des Andes il y a 70 millions d'années.

La paléogéographie sur ordinateur

Depuis lors, les travaux de paléogéographie et de reconstitution du ballet des mouvements des continents sur des centaines de millions d'années se sont poursuivis et des ordinateurs ont à nouveau été mobilisés dans ce but. Ces dernières années, le groupe EarthByte, initié par des géologues et des géophysiciens australiens, s'est distingué dans cette entreprise en devenant l'un des leaders mondiaux du domaine.

Il s'est notamment rendu célèbre grâce au développement du logiciel en open-source GPlates et de son portail Web permettant la reconstruction des mouvements de plaques et l'étude de l'évolution dans le temps de données géologiques associées.

En mobilisant à nouveau les ressources des ordinateurs d'Alan Turing et John Von Neumann, les chercheurs ont reconstitué avec une résolution temporelle jamais atteinte les mouvements des plaques tectoniques. De nos jours, on a identifié sept plaques principales, autant de plaques secondaires et plusieurs microplaques (dont l'existence et les caractéristiques sont aujourd'hui débattues dans la communauté des géologues). Leurs mouvements ont été calculés avec des intervalles de temps d'un million d'années.

Les résultats ont été un peu surprenants. Les faibles résolutions temporelles précédentes



avaient lissé des mouvements complexes avec de brusques accélérations. Comme l'explique l'un des auteurs de la découverte, le géodynamicien Sabin Zahirovic de l'université de Sydney : « Il s'avère que les plaques peuvent changer leurs mouvements (vitesse et direction) sur des périodes géologiques courtes, en environ 1 million d'années. Ce qui signifie que si vous n'avez que des aperçus de ces mouvements tous les 20 millions d'années, vous pouvez facilement

manquer une importante réorganisation des plaques au niveau régional ou mondial ». On peut citer l'exemple de l'Inde qui s'est séparée de l'est de l'Afrique il y a 120 millions d'années. Alors que les vitesses moyennes des mouvements sont estimées à environ 4 cm par an, ce sous-continent s'est déplacé durant 10 millions d'années à une vitesse d'environ 20 cm par an.

Des salamandres géantes et carnivores au temps des premiers dinosaures

Longue de près de trois mètres et ressemblant à nos salamandres, cette espèce, baptisée *Metoposaurus algarvensis*, vient d'être mise au jour au Portugal dans des roches datées d'environ 230 millions d'années sous la forme de plusieurs fossiles. Cette découverte confirme que ces énormes amphibiens carnivores hantaient toutes les eaux douces de la Pangée durant le Trias, à l'époque des premiers dinosaures. Au cours de fouilles menées en 2010 et 2011 en Algarve, au sud du Portugal, une équipe de paléontologues composée de chercheurs britanniques (muséum d'Édimbourg, université de Birmingham), portugais (musée de Lourinha) et français (Centre de recherches en paléobiodiversité et paléoenvironnements, CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle, UPMC) a mis au jour un ensemble d'os fossiles, décrits comme appartenant à une nouvelle espèce de

salamandre géante. Seuls quelques mètres carrés ont été prospectés, mais ils ont livré les ossements d'une dizaine d'individus, empilés les uns sur les autres. Des vertèbres, des clavicules, mais surtout des crânes plats très bien préservés.

Leur description minutieuse a permis de conclure qu'il s'agissait d'une nouvelle espèce, *Metoposaurus algarvensis*, le « monstre écaillé de l'Algarve », ainsi que l'ont surnommé les chercheurs, était un carnassier mesurant jusqu'à 3 mètres de long qui vivait dans les cours d'eau et les lacs subtropicaux, à l'image des crocodiles actuels.

Longue de près de trois mètres et ressemblant à nos salamandres, cette espèce, baptisée *Metoposaurus algarvensis*, vient d'être mise au jour au Portugal dans des roches datées d'environ 230 millions d'années sous la forme de plusieurs fossiles. Cette découverte confirme que ces énormes amphibiens carnivores han-

taient toutes les eaux douces de la Pangée durant le Trias, à l'époque des premiers dinosaures.

L'amphibien géant reconstitué en 3D

La présence de cette nouvelle espèce au Portugal fait enfin le lien entre les amphibiens géants de ce type déjà connus à la même époque au nord (Allemagne et Pologne) et au sud (Maroc). Elle confirme le fait que ces « monstres » avaient envahi tous les écosystèmes d'eau douce tropicaux du supercontinent de l'époque, la Pangée, sur lequel s'épanouissaient aussi les premiers dinosaures. Cette nouvelle description a également permis, en collaboration avec le sculpteur numérique Marc Boulay, spécialisé dans la reconstitution d'espèces disparues, de représenter pour la

première fois en 3D l'un de ces amphibiens géants. En plus des informations apportées par les crânes, les vertèbres et la ceinture pectorale (clavicule...) de l'espèce portugaise, l'artiste s'est aidé des squelettes plus complets des espèces marocaine et polonaise.

Enfin, l'accumulation des fossiles dans la roche suggère que ces animaux sont morts subitement en masse, après un assèchement du climat et du milieu aquatique dans lequel ils vivaient. Cette hécatombe pose une nouvelle question aux paléontologues : l'assèchement était-il saisonnier ou le fruit d'un réchauffement climatique global ? Pour y répondre, de nouvelles études de terrain seront nécessaires. L'étude a été publiée le 24 mars 2015 dans la revue *Journal of Vertebrate Paleontology*.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Deltaplane

Inventeur : Francis Rogallo Date : 1948 Lieu : États-Unis

C'est Francis Rogallo qui a mis, en 1948, au point un appareil basé sur un principe basique : une aile, en forme de triangle isocèle. Pour la manœuvrer, il suffit de déplacer le centre de gravité du système : le pilote doit donc se déporter sur la gauche ou sur la droite s'il veut effectuer un virage.



ENQUÊTE D'ACTION VOLS, TRAFICS ET DÉBOÎTEMENTS : ENQUÊTES SOUS...

22h35



Ces dernières années, l'utilisation de la vidéosurveillance s'est développée dans de nombreuses villes de France. Les caméras sont désormais partout : elles scrutent les rues, les commerces, les transports ou encore les entrées des résidences. Pour les forces de l'ordre, elles sont un allié précieux, permettant d'intervenir plus rapidement et d'identifier les délinquants. Trafics, vols, incivilités : les enregistrements sont disséminés par les enquêteurs pour retrouver les malfaiteurs. De Nice à Paris, les équipes d'«Enquête d'action» ont suivi le travail des policiers et des gendarmes qui font appel aux caméras pour protéger les Français.

LE MAILLON FAIBLE SPÉCIAL ANIMATEURS

22h35



Dans cette émission exceptionnelle, huit animateurs s'unissent autour de Karine Ferri pour soutenir l'Association Grégory Lemarchal. Les participants sont tous des animateurs incontournables de la télévision. Ils ont tous animé de nombreuses émissions et, pour la première fois, ils vont devoir tenter devant Julien Courbet de ne pas être le maillon faible. Ils n'auront peur de rien pour récolter le plus d'argent possible et, pour certains d'entre eux, surtout pas du ridicule !

ENVOYÉ SPÉCIAL

23h05



Au sommaire (susceptible d'évoluer) : «Peut-on vivre sans animaux ?». Chaque année, 60 milliards d'animaux sont tués pour notre consommation. À quel point avons-nous besoin d'eux pour nous nourrir, nous vêtir ou même nous laver ? Peut-on consommer autrement ? - «Carnet de route en Corée du Nord». Une équipe d'«Envoyé spécial» a obtenu un accès rare pour réaliser ce reportage en Corée du Nord, le pays le plus fermé et le plus militarisé du monde. Pour mieux comprendre la vie quotidienne dans cette dictature ubuesque, elle a pu suivre une famille dans son intimité, entrer dans une usine et un hôpital, traverser la campagne et même interroger des Nord-Coréens dans la rue.

SHUTTER ISLAND

20h35



En 1954, le marshal Teddy Daniels et son coéquipier Chuck Aule sont envoyés enquêter sur l'île de Shutter Island, dans un hôpital psychiatrique où sont internés de dangereux criminels. L'une des patientes, Rachel Solando, a inexplicablement disparu. Comment la meurtrière a-t-elle pu sortir d'une cellule fermée de l'extérieur ? Le seul indice retrouvé dans la pièce est une feuille de papier sur laquelle on peut lire une suite de chiffres et de lettres sans signification apparente. Œuvre cohérente d'une malade ou cryptogramme ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PEAKY BLINDERS

22h30



Ada et Freddie, désormais mariés, vivent dans la clandestinité à Birmingham, ce qui déplaît fortement à Thomas car cela risque de compromettre son contrat avec l'inspecteur Campbell. Les Peaky Blinders ayant été approchés par des nationalistes irlandais à la recherche d'armes, Grace décide d'enquêter sur le compte de ces derniers et tue l'un d'entre eux en état de légitime défense. De son côté, Freddie continue de prêcher la cause communiste auprès des ouvriers. La police avertit Thomas que s'il ne livre pas son beau-frère, Ada sera également arrêtée, ce qui provoque de fortes tensions entre lui et la tante Polly.

COLD CASE : AFFAIRES CLASSÉES LE SECRET DE LA CONFESSION

20h45



Le lieutenant Stillman demande à Lily Rush d'enquêter sur le meurtre non élucidé d'un garçon de 8 ans, commis en 1980. Chargé de l'enquête à l'époque du drame, Stillman est toujours hanté par cette affaire. Si les soupçons se sont portés dans un premier temps sur un voyou du voisinage qui a déménagé peu après les événements, la propre mère de la victime a ensuite été suspectée. Les détectives interrogent un ancien prêtre, aujourd'hui à la retraite. Ils s'aperçoivent que celui-ci a entendu le meurtrier en confession, mais refuse d'en dévoiler l'identité. Rush concocte un plan pour contraindre le meurtrier, un brillant homme d'affaires, à avouer son crime.

SCORPION AU NOM DU PÈRE

20h50



Trois détenus se sont échappés d'une prison fédérale et l'équipe Scorpion est chargée de déterminer comment les prisonniers ont pu déjouer le système de sécurité. Parmi eux, O'Brien identifie un hacker possédant comme eux un QI très élevé.

SECTION DE RECHERCHES SECRETS ET MENSONGES

22h35



La Section de recherches reçoit un coup de fil : le corps de Nadia a été retrouvé chez elle. Elle a été tuée par balles à bout portant et est défigurée. L'équipe se rend sur place, bouleversée. Alors que les premières investigations débutent, Léo débarque. Bernier l'éloigne de la scène de crime pour lui annoncer la nouvelle... lorsqu'il entend la voix de Nadia ! Ils étaient tout deux en week-end. Ce n'est pas elle la victime.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben Mhidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire
SGA Bouzarjah : 021.0007113000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Dakota Fanning

en pleine
promotion
d'Effie Gray

Dakota Fanning était à New York pour l'avant-première très attendue de Effie Gray, le nouveau film de Richard Laxton, qui s'est entourée pour ce nouveau film d'un casting composé d'une pléiade de stars.



Julie Zenatti

une traversée
u
désert !

En 2010, Julie Zenatti sortait l'album Plus de diva. Et depuis... pas grand-chose. Depuis elle est absente de la scène musicale. Le grand public la connaît surtout pour son rôle de Fleur-de-Lys dans la comédie musicale Notre-Dame de Paris.

Lara Fabian

Elle reprend le chemin
de la scène

Après des problèmes de santé qui ont failli la rendre sourde, Lara Fabian va mieux. Elle a d'ailleurs repris le chemin de la scène et est actuellement en pleine tournée internationale.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h56
Dohr	12h52
Asr	16h27
Maghreb	19h16
Icha	20h38

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

RÉUNION DU CONSEIL DE L'ÉTHIQUE DES SCIENCES DE LA SANTÉ VERS LA RELANCE DE LA GREFFE D'ORGANES

La contribution à l'élaboration des textes réglementaires devant renforcer la relance de la greffe d'organes, l'expertise en matière d'essais cliniques, ainsi que la réflexion autour des questions primordiales dans le domaine de la bioéthique, ont été au centre de la réunion du conseil national de l'éthique des sciences de la santé, tenue mardi sous la présidence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

"La réunion des conditions juridiques idoines devant encadrer la relance effective et durable du prélèvement d'organes et de tissus à partir des patients en état de mort encéphalique, a constitué l'essentiel des débats des membres du conseil dont les interventions ont été guidées par le double souci de respecter les droits consacrés du malade et de protéger l'intervention du praticien", indique un communiqué du ministère de la Santé.

"A la demande du ministre, le conseil devra présenter une série de propositions adossées au corpus législatif et réglementaire actuel régissant la notion de mort encéphalique et de consentement du donneur de manière à offrir rapidement un cadre réglementaire clair permettant la relance rapide de la greffe à partir de



donneurs en état de mort encéphalique", a-t-on souligné. Le conseil fera également des "propositions concernant les conditions d'établissement de la liste éthique nationale des demandeurs d'organes, de manière à protéger le prélèvement et la greffe de toute pratique non éthique". Il devra, en outre, s'atteler à "élaborer des propositions concernant la teneur des textes réglementaires à publier une fois la nouvelle loi sanitaire promulguée". Le conseil est appelé aussi à "statuer en matière d'essais cliniques". La demande qui a été faite par Boudiaf "s'appuie notam-

ment sur la nécessité d'accompagner l'augmentation, de plus en plus importante, des demandes d'essais cliniques, y compris dans le domaine des médicaments innovants issus de la biotechnologie". D'autre part, le ministre a invité le conseil à "se pencher sur les questions de bioéthique appelées à interpeller la société dans tous les domaines liés au développement des sciences de la vie".

Le conseil, présidé par le Pr Salaheddine Bourezak, a tenu ce mardi sa troisième réunion depuis sa relance en début de l'année en cours après plusieurs années d'inactivité, rappelle la même source.

JOURNÉES DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE Le diabète passé au scanner...



Le nombre de diabétiques ignorant leur maladie "pourrait être supérieur à celui des patients déclarés et poursuivant un traitement", a estimé, lundi à Sétif, le vice-président du comité d'organisation des journées de Formation médicale continue (FMC), le docteur Mohamed-Faouzi Rezig. S'exprimant en marge du 12^e cours international de FMC, organisé à l'Institut national supérieur de formation paramédicale, sous le signe "Diabète, maladies métaboliques et facteurs de risque cardio-vasculaire (FRCV)", le

docteur Rezig a considéré que le nombre de personnes souffrant du diabète "dépasse probablement les 3 millions de diabétiques enregistrés en Algérie". Pour ce praticien, également cadre à la direction de la santé de la wilaya de Sétif, de nombreuses victimes de cette "maladie silencieuse" ne se font examiner et ne se rendent compte de leur affection qu'au moment de la survenue de complications. De son côté, le président du comité d'organisation et administrateur du cours, le professeur Rachid Malek, également

chef du service de médecine interne au centre hospitalo-universitaire de Sétif, a souligné, dans un message aux participants, que les journées de formation continue constituent "un vrai terrain d'échanges d'expérience, tant sur le plan national qu'international, et de partage dont les bénéficiaires directs seront les patients diabétiques et,

pourquoi pas, leurs familles et leur entourage".

Des médecins venus de l'ensemble des wilayas du pays, ainsi que d'autres exerçant au Bénin, au Congo, en Mauritanie, au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tunisie et en Palestine participent à ce 12^e cours international de FMC.

ILS PRÉSENTAIENT DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES Opérations chirurgicales au profit de 13 enfants à Ouargla

Des interventions chirurgicales sont projetées à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Ouargla au profit de 13 enfants, âgés entre 10 jours et 12 ans, présentant des malformations congénitales au niveau des appareils digestif et génital. Menée par un staff médical composé de sept spécialistes en chirurgie infantile et anesthésie-réanimation, sous la conduite du docteur Hichem Choudri, chirurgien spécialiste en néonatalogie à l'hôpital Abdenour-Saâda de Sétif, cette initiative entre dans le cadre des 3^{es} journées chirurgicales. Selon le pédiatre Tewfik Bencheikh, 6 enfants devront subir des opérations au niveau de l'appareil génital, une des plus complexes opérations en urologie, pour corriger des malformations congénitales, alors que 2 autres

subiront une intervention chirurgicale concernant le kyste biliaire, une maladie rare, ainsi que d'extrophie vésicale, intervention qui jusque-là nécessitait une évacuation vers les structures hospitalières d'Alger et d'Oran.

L'organisation de pareilles prestations médicales dans la région devrait permettre une formation des praticiens locaux, à la faveur d'échanges d'expériences médicales entre encadreurs de Sétif et praticiens de Ouargla, avant d'appeler à renforcer les opérations de jumelage entre les structures médicales du nord et du sud du pays.

Les deux premières éditions de ces journées chirurgicales avaient permis à 24 enfants de la wilaya de Ouargla de bénéficier d'interventions chirurgicales.